

Université de Montréal

**L'État et la violence : Analyse des liens entre le politique, la gouvernance et l'homicide
pour 150 pays du monde**

Par Cassandra Drolet-Michaud

École de criminologie, Faculté des arts et sciences

Mémoire présenté en vue de l'obtention du grade de M. Sc en criminologie

Mars 2017

© Cassandra Drolet-Michaud, 2017

Table des matières

INTRODUCTION	4
CHAPITRE 1 : GOUVERNANCE ET HOMICIDES	6
RECENSION DES ÉCRITS	6
RÉGIMES POLITIQUES ET CRIMINALITÉ	8
DIMENSIONS POLITIQUES ET CRIMINALITÉ	12
LE PLURALISME POLITIQUE	12
LA GOUVERNANCE EXÉCUTIVE	14
LA GOUVERNANCE JUDICIAIRE	16
LA VIOLENCE POLITIQUE	18
LA LIBERTÉ D'EXPRESSION ET DE PRESSE	19
L'ÉCOSYSTÈME	22
PROBLÉMATIQUE	24
CHAPITRE 2 : MÉTHODOLOGIE	26
CHAPITRE 3 : ANALYSES	33
SECTION 1 – ANALYSES DES DIMENSIONS POLITIQUES	33
LA DIMENSION DU PLURALISME POLITIQUE	33
LA DIMENSION DE LA GOUVERNANCE EXÉCUTIVE	36
LA DIMENSION DE LA GOUVERNANCE JUDICIAIRE	43
LA DIMENSION DE LA VIOLENCE POLITIQUE	49
LA DIMENSION DE LA LIBERTÉ D'EXPRESSION ET DE PRESSE	52
LA DIMENSION DE L'ÉCOSYSTÈME	55
SECTION 2 – ANALYSES MULTIVARIÉES	58
DISCUSSION DES RÉSULTATS	62
CONCLUSION	66
BIBLIOGRAPHIE	LXVIII
ANNEXES	LXXIII

Résumé

Les études internationales portant sur la violence et l'homicide se sont principalement intéressées aux aspects socioéconomiques comme la pauvreté, les inégalités ou la composition démographique. Bien que de nombreux résultats intéressants soient ressortis de ces études, les notions sociopolitiques sont rarement abordées de manière détaillée. L'objectif de la présente étude est d'identifier les éléments caractérisant la gouvernance étatique qui sont en lien avec les variations du niveau d'homicides des différents pays du monde. L'attention est portée sur diverses dimensions du politique, notamment celles du pluralisme politique et de la gouvernance, tant au niveau exécutif que judiciaire. Par ailleurs, les notions de violence politique ainsi que la liberté d'expression et de presse sont également abordées. Les données utilisées pour comprendre les liens entre le politique et l'homicide proviennent de l'Enquête mondiale sur l'homicide (Voir Ouimet, 2015), ainsi que celles d'autres grands organismes mondiaux. Des analyses statistiques bivariées et multivariées sont effectuées sur 150 pays du monde. Les principaux résultats montrent que la légitimité de la gouvernance exécutive et judiciaire est statistiquement liée aux variations du taux d'homicides des pays du monde lorsque les aspects économiques sont contrôlés.

Mots clés : Politique, violence, homicides, international, gouvernance

Abstract

International studies on violence and homicide have mainly focus on socioeconomic aspects such as poverty, inequality or demographic composition. Although many interesting findings emerged from these studies, sociopolitical notions are rarely discussed in detail. The objective of this study is therefore to identify the elements of state governance that are related to the homicide level variation in different countries of the world. Attention is drawn to various political dimensions, including political pluralism along with executive and judicial governance. Moreover, political violence as well as freedom of expression and press are also addressed. The data used to understand the relation between politics and homicides mainly come from the World homicide survey (see Ouimet, 2015) and other major international organisations. Bivariate and multivariate statistical analyzes are carried out on 150 different countries. Main results show that the legitimacy of executive and judicial governance is statistically related to variations in the homicide rate in countries when economic aspects are controlled.

Keywords: Politics, violence, homicides, international, governance

Introduction

Les études internationales portant sur la violence et l'homicide se sont principalement intéressées aux aspects socioéconomiques tels que la pauvreté, les inégalités ou la composition démographique. En effet, on s'est longuement attardé aux effets d'une situation économique précaire sur le niveau de violence d'une société ou encore sur les probabilités qu'une population soit aux prises avec une problématique de criminalité plus importante lorsqu'elle est composée d'une plus grande proportion de jeunes hommes. Bien que de nombreux résultats prometteurs soient ressortis de ces démarches, jusqu'à récemment, les notions sociopolitiques étaient rarement abordées selon une optique différente de celle des sciences politiques. La présente étude intervient donc en ce sens.

En effet, l'objectif de cette recherche est d'identifier, selon une approche criminologique, les éléments pouvant mener à l'homicide et étant associés à la gouvernance étatique. Plus précisément, l'étude cherche à mesurer l'impact du politique au sens large sur le niveau de violence d'une société, mesuré par le taux d'homicides. L'attention est donc portée sur diverses dimensions du politique, notamment celles du pluralisme politique et de la gouvernance, tant au niveau exécutif que judiciaire. Par ailleurs, les notions de violence politique ainsi que la liberté d'expression et de presse sont également abordées. Grâce aux nouvelles données apportées par l'Enquête mondiale sur l'homicide (voir Ouimet, 2015), les résultats sont généralisables à l'ensemble des pays.

Ainsi, les connaissances actuelles sur les liens entre les régimes politiques et la violence seront abordées dans la première section de recension des écrits, le but étant de comprendre comment un État dictatorial se différencie d'une démocratie à ce niveau. Le phénomène des pays transitionnels, passant d'une dictature à une démocratie ou vice-versa, sera également discuté. C'est aussi dans la section de la recension des écrits que seront discutés les liens connus entre chacune des dimensions du politique et la criminalité de même que ceux existant entre l'écosystème, cet « ensemble de forces sociales plus ou moins diffuses dans le corps social » (Ouimet, 2015, p. 3), et le niveau de crimes. Par la suite, on trouvera une section portant sur la méthodologie utilisée tout au long de l'étude. On y décrit notamment l'état actuel de l'homicide dans le monde ainsi qu'une présentation des organismes ayant colligé les données utilisées pour mesurer chaque dimension du politique. Le cadre conceptuel, sur lequel est basé l'ensemble de cette recherche, se trouve d'ailleurs dans cette seconde section. Finalement, un dernier chapitre présentera les analyses statistiques. Dans un premier

temps, on trouvera les analyses bivariées, qui permettent d'identifier les variables de chaque dimension les plus fortement associées au taux d'homicides. Ce n'est que par la suite que les analyses de type multivarié seront présentées. Ces dernières permettent en effet d'identifier quelles variables influencent réellement le taux d'homicides. Dès lors, les résultats obtenus par cette démarche pourront être discutés.

Chapitre 1 – Gouvernance et homicides

RECENSION DES ÉCRITS

En 1996, l'Organisation mondiale de la santé, aussi connue sous l'acronyme d'OMS, identifiait pour une première fois le phénomène de la violence comme l'un des enjeux principaux en matière de santé publique (Rezà, Mercy & Krug, 2001). Selon l'organisation, la violence se définit comme étant « the intentional use of physical force or power, threatened or actual, against oneself, another person, or against a group or community, that either result in or has a high likelihood of resulting in injury, death, psychological harm, maldevelopment or deprivation » (OMS, 1996, p. 1084). De plus, cette dernière touche toutes les strates de la population, des plus jeunes aux plus vieux, tant chez les hommes que chez les femmes. Ses conséquences, beaucoup plus larges et diversifiées que celles identifiées dans la définition de l'OMS, comprennent aussi des troubles comportementaux, la dépression, les dépendances aux drogues et à l'alcool, l'anxiété et les tendances suicidaires par exemple (Krug, Mercy, Dahlberg & Zwi, 2002). On y associe également certains problèmes du système reproducteur telles que les maladies transmises sexuellement, les grossesses non planifiées ou encore les dysfonctions érectiles (Krug, Mercy, Dahlberg & Zwi, 2002). Ainsi, les répercussions de la violence sur une société sont non seulement dévastatrices, mais également très onéreuses.

Les études comparatives sur la violence ne datent certainement pas d'hier. Déjà en 1833, Guerry s'intéressait à la distribution inégale de la violence entre les pays du Nord et ceux du Sud, ce qui donna naissance à l'idée de la « loi thermique de la criminalité ». Plus tard, l'accès aux données fiables grâce aux collectes de différents organismes tel que l'OMS ou INTERPOL a effectivement permis de constater que « le taux d'homicides est largement structuré sur une base spatiale, [...] les pays d'une même région [tendant] à avoir un taux d'homicides qui se rapproche » (Ouimet, 2011, p.5). Bien que ce constat tende à relativiser l'importance des facteurs propres à chaque pays, plusieurs autres théories criminologiques montrent l'importance de facteurs économiques, notamment les inégalités et la pauvreté (Ouimet, 2011). Au niveau social, Messner (1989) relevait l'effet de l'hétérogénéité ethnique et de la mobilité résidentielle dans la désorganisation sociale, théorie qui stipule qu'un manque de cohésion au sein de la société entraîne une détérioration des liens interpersonnels et un affaiblissement des contrôles sociaux. Finalement, l'aspect

démographique d'une population est non négligeable lorsque vient le temps de comprendre son niveau de violence. En effet, on sait d'ores et déjà que la criminalité est majoritairement une affaire d'hommes, mais également que les jeunes sont beaucoup plus susceptibles d'être impliqués dans un événement violent que leurs aînés (Ouimet, 2011).

Par ailleurs, la fin des années 1970 marquait le commencement d'une nouvelle ère de démocratisation dans le monde. C'est également pendant cette période que l'on note une hausse marquée de la criminalité violente et organisée (Favarin, 2013; Caldeira & Holston, 1999; Karstedt & Lafree, 2006; Lafree & Tseloni, 2006). L'exemple du Brésil tel que présenté par Caldeira et Holston (1999) est frappant. En effet, entre 1981 et 1996, le pays aurait vu son taux d'homicides tripler, passant de 14,6 par 100 000 habitants à plus de 47,3. Plusieurs chercheurs se sont penchés sur les explications possibles de ce phénomène. Nous savons que plusieurs facteurs sont susceptibles d'affecter le taux de criminalité d'un endroit, notamment certains aspects des systèmes de contrôle social formels et informels (Favarin, 2013; Krug & al., 2002). D'un point de vue plus théorique, on retient l'existence du courant constructiviste qui affirme que cette vague de crimes violents et organisés serait plutôt le résultat d'une mauvaise perception causée par une hausse de la médiatisation et de la dénonciation (Lafree & Drass, 2002). Les globalistes, eux, optent plutôt pour un phénomène universel s'expliquant par les changements généralisés survenus depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale (Lafree & Drass, 2002). Quoi qu'il en soit, la perspective ayant le plus d'appuis empiriques reste celle de la modernisation. Basé sur les idées de Durkheim (1947), le crime surviendrait lorsqu'un système social établi se voit imposer de nouvelles normes et valeurs associées à la modernité. Les nouveaux codes ainsi créés, mais non intégrés causeraient un ordre social ambigu et incertain menant à la déviance (Lafree & Drass, 2002). C'est notamment dans la perspective moderniste que se trouvent d'autres concepts bien connus tels que la désorganisation sociale, l'anomie ou les théories de la tension. Par conséquent, un bouleversement social majeur tel qu'un changement de régime politique serait fortement susceptible d'occasionner une hausse de la criminalité, puis une diminution au fur et à mesure que le régime se stabilise (Lafree & Drass, 2002).

Dans son texte *Blasphemy and Violence*, Hassner (2011) écrit que « ce qui arrive présentement au Moyen-Orient est principalement le fruit de la manipulation politique » (p. 32, traduction libre). À un niveau plus local, Ouimet (2012) précise le rôle central que joue l'État afin de déterminer le taux d'incarcération de chaque pays. En effet, l'une des caractéristiques incontournables de la société moderne est son

système d'organisation et de gouvernance par les élites politiques. Par son monopole de l'utilisation légitime de la violence, l'État est responsable de maintenir la loi et l'ordre sur l'ensemble de son territoire (Karstedt & Lafree, 2006; Waisbord, 2007). Ainsi, puisque la criminalité est essentiellement un phénomène social, cette dernière se trouve indubitablement liée à la sphère politique.

1. 1 Régimes politiques et criminalité

Le principe de gouvernance n'a jamais réellement cessé d'évoluer et de se diversifier. Selon Alvarez, Cheibub, Limongi et Przeworski (1996), on retrouve trois distinctions principales dans la manière de concevoir la politique moderne. Tout d'abord, il y a la distinction entre les régimes limités par la règle de droit et ceux despotiques. Ensuite, les auteurs parlent de la gouvernance autonome, là où les normes sont établies par ceux à qui elles s'appliquent, versus hétéronome, qui concerne au contraire une société où les législateurs et la population gouvernée sont deux groupes complètement distincts. Finalement, la dernière différence, la « contestation », porte sur l'accessibilité au pouvoir et à la possibilité de former des partis d'opposition. Dans leur texte, Alvarez et *al.* (1996) présentent une classification des régimes politiques dichotomique séparant les démocraties des dictatures, bien que cette dernière catégorie en soit une résiduelle et inclue en réalité tout ce qui ne peut pas être considéré comme une démocratie. En réponse à cet article, Cheibub, Gandhi et Vreeland (2009) proposent plutôt une classification séparée en six types de régimes, variant toutefois toujours entre les régimes despotiques et ceux démocratiques. Par ailleurs, alors que ces typologies ne se basent que sur les aspects purement politiques de la gouvernance, une majorité d'auteurs s'entendent pour dire que les aspects culturels, sociaux et économiques sont tout aussi importants et devraient être inclus dans une conceptualisation des régimes politiques (Alvarez & *al.*, (1996); Kekic, (2007)). Par conséquent, il semblerait que pour bien comprendre une réalité politique moderne des plus complexes, il faille la concevoir selon un continuum allant des États les plus fermés, les dictatures, vers ceux les plus ouverts, les démocraties libérales.

Alors qu'une dictature peut être vue comme un régime politique où le pouvoir est détenu par un ou un groupe d'individus pouvant l'exercer sans contrôle externe, il n'existe toujours pas de réel consensus sur la définition de la démocratie. Au minimum, on retrouve les caractéristiques d'un gouvernement qui représente la société, qui a été choisi lors d'élections libres et qui s'assure de la protection des minorités ainsi que du respect des droits de l'Homme (Kekic, 2007). De plus, l'idée actuelle de la démocratie se rapproche grandement du concept de polyarchie tel que

défini par Dahl (1970). Constituée de huit dimensions, la polyarchie comprend le fait que la quasi-totalité des citoyens adultes a un droit de vote, que l'ensemble de ces individus a la possibilité de prendre le pouvoir, qu'ils ont le droit de former un parti politique et qu'ils peuvent s'exprimer librement sur des questions politiques. Le concept inclut également l'idée que les dirigeants ont le droit de compétitionner pour l'obtention de votes, des élections libres et justes, des politiques gouvernementales basées sur la préférence des citoyens et, finalement, un accès public à diverses sources d'informations politiques. De toute évidence, la démocratie peut donc être vue comme un ensemble de pratiques et de principes visant à institutionnaliser et, conséquemment, à protéger la liberté (Kekic, 2007). Elle représente, en ce sens, un idéal à atteindre puisqu'elle mènerait à une meilleure qualité de vie et à une diminution générale de la criminalité. D'ailleurs, dans son étude sur la démocratisation des pays des Balkans, Favarin (2013) arrive à la conclusion que bien que le taux de crimes contre la propriété ait augmenté avec la stabilisation des régimes, on note néanmoins une diminution marquée de la criminalité contre la personne.

Selon l'idéologie civilisatrice, la démocratie transforme les systèmes de contrôle social formel et informel puisqu'elle demande une plus grande rationalité et un meilleur contrôle personnel (Lafree & Drass, 2002). Avec le développement des zones urbaines et de l'économie de marché qui, à ce jour, ont toujours accompagné le processus de démocratisation, les possibilités d'avancement personnel sont beaucoup plus importantes et nécessitent d'utiliser des moyens plus sophistiqués pour accroître ses gains. Dès lors, la violence n'apparaît plus comme le meilleur moyen d'arriver à ses fins (Lafree & Tseloni, 2006). Par ailleurs, une démocratie a la capacité de contenir et de restreindre la criminalité grâce à la droiture et la légitimité de ses institutions ainsi qu'aux valeurs individualistes et d'autonomie qui y sont associées. La culture politique démocratique, puisqu'elle est formée à partir des principes partagés de persuasion et de compromis, implique également que le jugement de la majorité sera respecté par la minorité. Parallèlement, l'hypothèse comme quoi le développement économique serait un préalable à la mise en place d'une démocratie est de plus en plus contestée. Au contraire, la nouvelle théorie conçoit plutôt qu'un régime démocratique stable, implanté selon la règle de droit et répondant à de forts principes éthiques, entraînerait une hausse de la prospérité étatique. En effet, aucune société ne peut fonctionner adéquatement s'il n'existe pas de paix et d'ordre public, ce qui constitue de très forts incitatifs aux investissements étrangers (Callamard, 2010; Favarin, 2013; Hassner, 2011; Karstedt & Lafree, 2006; Kekic, 2007; Olsen, 1993). Dès lors et comme l'explique Keane (2004), les

démocraties sont des systèmes basés sur le partage du pouvoir consolidés par les bénéfices découlant de l'absence de violence.

Pourtant, il a été mentionné plus tôt que la troisième vague de démocratisation survenue à la fin des années 1970 a été accompagnée d'une hausse de la criminalité violente, et ce, dans plusieurs régions du monde. Ce fut notamment le cas du Brésil, mais également des pays de l'ex-empire soviétique qui ont été frappés par une augmentation de la criminalité en col blanc, des groupes organisés, sans oublier l'épisode de nettoyage ethnique de l'ancienne République yougoslave (Caldeira & Holston, 1999; Karstedt & Lafree, 2006). Comme l'expliquent différents auteurs, la transition d'un régime autocratique vers démocratique est complexe et implique des changements majeurs au plan politique, social et économique (Favarin, 2013; Caldeira & Holston, 1999; Karstedt & Lafree, 2006). C'est exactement pour qualifier cette phase intermédiaire que l'appellation de régime « anocratique » existe. Incapable d'accomplir l'ensemble des tâches fondamentales d'un État démocratique, le gouvernement anocratique est donc particulièrement vulnérable et instable et mène souvent à ce que d'autres chercheurs ont nommé des « démocraties disjonctives » ou encore « démocraties illibérales » (Caldeira & Holston, 1999; Karstedt, 2003). En réalité, c'est précisément lors de la phase de transition que la hausse de crimes, particulièrement violents, surviendrait. Ainsi, une dictature n'aura pas nécessairement un taux d'homicide significativement plus élevé qu'une démocratie bien implantée. Bien qu'il existe plusieurs explications pour ce phénomène, les trois principales sont la fragilité des nouvelles institutions, la désorganisation sociale ainsi que le manque de contrôle social (Favarin, 2013).

L'établissement d'une nouvelle démocratie se fait généralement dans un contexte d'inégalités frappantes. Or, afin de stabiliser le régime et ainsi assurer sa pérennité, il faut non seulement créer de nouvelles institutions, mais également un nouveau cadre culturel et normatif. Alors que la première étape peut se faire relativement simplement et rapidement, la seconde n'est évidemment pas aussi naturelle. La plupart du temps, un climat général d'incompréhension et d'ambiguïté se met en place. Par ailleurs, la notion de disjonction suggère que bien que de nouvelles règles démocratiques soient implantées, un tel système n'a jamais existé pour ceux qui en font maintenant partie. Ces derniers s'adaptent donc aux nouvelles normes d'égalité et d'individualisme tout en ayant toujours les anciennes coutumes intériorisées (Caldeira & Holston, 1999; Karstedt, 2003). Caldeira et Holston (1999) mettent également l'accent sur le concept de citoyenneté démocratique qui renvoie à l'ensemble des droits et libertés individuelles des citoyens. Les auteurs précisent qu'en période de transition, l'acquisition de la citoyenneté démocratique ne se fait

jamais de manière linéaire ou homogène, mais plutôt « normally uneven, unbalanced, irregular, heterogeneous, arrhythmic, and indeed contradictory » (p. 717). Ainsi, il est fréquent de voir une sphère de la citoyenneté démocratique se développer, puis se rétracter au profit d'une autre sphère.

D'autre part, l'une des principales problématiques des nouvelles démocraties est l'incapacité des systèmes de contrôle social formel à s'adapter et ainsi assurer leur efficacité et légitimité. Il n'est donc pas rare de voir le système de justice criminelle suivre les anciennes règles autocratiques ou encore les services policiers abuser de leur pouvoir et brimer les droits et libertés des citoyens, menant inévitablement à de nouvelles formes de violence et d'injustice. Se sentant délaissés par l'État, nombreux sont ceux qui se tournent vers les services de sécurité et de justice privée ou encore forment des communautés clôturées et barbelées. Dans un tel climat, des exogroupes sont identifiés comme constituant une menace, ce qui encourage les attaques fondées sur l'intolérance. Par ailleurs, le développement de la criminalité en col blanc, de la corruption et du crime organisé déstabilise davantage les jeunes institutions démocratiques. Les signes visibles d'incivilités et de victimisation se décuplent, puis nourrissent le sentiment d'insécurité de la population déjà élevé en raison de la nature abrupte des changements sociaux. Conséquemment, des gens provenant de toutes les couches sociales manifestent leur intérêt vis-à-vis l'adoption de méthodes illégales ou extra-légales de la part des institutions étatiques afin de punir les criminels et remettre de l'ordre dans la société, même si cela signifie de sacrifier les libertés civiles ou les droits de l'Homme. La faiblesse des institutions, le recours au secteur privé, le non-respect généralisé de la loi et le climat de peur renforcent la structure féodale de la société et constitue une enclave autocratique au système démocratique (Favarin, 2013; Caldeira & Holston, 1999; Karstedt, 2003). En fait, comme le note Loader dans l'ouvrage *The third wave: Democratization in the late twentieth century* (voir Huntington, 1993; p. 216): "anxious citizens make bad democrats."

Bref, nous connaissons déjà bien les conséquences tragiques de la violence, un phénomène universel touchant l'ensemble des individus, peu importe la classe sociale. Malgré les efforts faits pour en atténuer l'existence, certaines régions du globe n'ont pas réussi à atteindre cet objectif, notant, au contraire, une hausse de la criminalité violente. En se fiant à la littérature sur le sujet, il semble que le processus de démocratisation soit lié, du moins en partie, à cette réalité. En effet, la transition d'un régime autocratique vers démocratique constitue un changement majeur pour une société. En plus d'occasionner de la désorganisation en raison du choc entre les nouvelles normes sociales et les anciennes toujours en vigueur, les institutions créées

ne jouissent pas de la légitimité et de la capacité nécessaires afin de mener à terme leurs obligations. Conséquemment, on arrive à un manque de contrôle social formel et informel au sein de la société, menant inévitablement à une hausse du crime et de la déviance. Quoi qu'il en soit, ces dynamiques criminogènes considèrent la gouvernance comme un tout. Bien que nul doute ne plane sur le fait que l'ensemble des dimensions du politique soient interdépendantes, chacun de ses aspects influence la criminalité d'une manière qui lui est propre.

1.2 Dimensions politiques et criminalité

Le politique englobe tant d'éléments qu'il est difficile de le circonscrire. Déjà dans la Grèce antique, les philosophes tels qu'Aristote ou Platon s'efforçaient de lui trouver une définition convenable. Aujourd'hui, on distingue la politique du politique. Selon le dictionnaire Larousse, la première se définit comme étant l'« ensemble des options prises collectivement ou individuellement par les gouvernements d'un État dans quelque domaine que s'exerce leur autorité » alors que le politique « relève de l'exercice du pouvoir dans l'État ». Ainsi, ce dernier s'entend dans un sens beaucoup plus large. C'est d'ailleurs celui qui est utilisé dans le cadre de cette étude. S'intéressant au niveau de démocratisation des pays, Kekic (2007) propose une conceptualisation très complète du politique en plusieurs dimensions. On y retrouve notamment la notion de pluralisme politique, qui renvoie à l'idée que l'opposition gouvernementale a de réelles chances d'accéder au pouvoir par la voie d'élections officielles.

1.2.1 Le pluralisme politique

Le pluralisme politique représente l'un des aspects centraux de la démocratie et de la bonne gouvernance. Comme l'expliquent Alvarez & al. (1996), un système démocratique se définit comme « a regime in which some governmental offices are filled as a consequence of a contested multi-party elections. » (p. 4) C'est cette notion de contestation qui est au centre du concept de pluralisme politique. Elle signifie qu'il existe une réelle chance qu'un parti d'opposition accède au pouvoir par la voie d'élections officielles. On distingue trois composantes à la contestation. Premièrement, il y a la probabilité qu'un dirigeant perde sa position au sein du gouvernement. C'est le principe d'*ex ante uncertainty*. Ensuite, on retrouve celui d'*ex post irreversibility*, qui assure que celui remportant une élection prenne effectivement le pouvoir. Finalement, le gouvernement se doit d'être *pro tempore*, c'est-à-dire qu'il ne peut légiférer afin d'assurer sa pérennité. Le pluralisme politique garantit donc que la composition gouvernementale représente continuellement les intérêts de l'électorat et que les décisions sont prises librement, sans contraintes

externes. On s'assure dès lors que l'État soit redevable envers les citoyens (Alvarez & al., 1996).

Conséquemment, on peut s'attendre à ce qu'une Nation permettant aux habitants d'élire des dirigeants les représentant et défendant leurs valeurs et intérêts vive beaucoup moins de tensions internes qu'un pays dictatorial. En effet, en offrant la possibilité d'exprimer ses convictions et frustrations en plus de prendre les meilleures décisions pour assurer le bien commun, on diminue les probabilités de mobilisations sociales pouvant dégénérer en mouvement violent. Toutefois, le pluralisme politique peut également avoir des effets beaucoup plus sournois. Dans son étude parue en 2008, Bratton expose les problèmes d'achats de votes au sein de plusieurs pays africains. L'Afrique est un continent regorgeant de ressources naturelles contrôlées par l'État. Dans un contexte où la corruption est souvent omniprésente, quiconque remporte une élection accède directement à la richesse et à la prospérité. La compétition électorale s'en trouve dès lors rapidement affectée. En effet, en vue d'atteindre le pouvoir, les politiciens n'hésitent pas à utiliser des techniques de mobilisation des masses et de manipulation des règles électorales, sans oublier les actes d'intimidation politique. Par ailleurs, Morris et Graycar (2011), s'intéressant au cas de la Jamaïque, abordent la question des secteurs hautement politisés. Ainsi, afin de s'assurer de la loyauté des zones pauvres, quelques partis politiques fournissent de l'aide économique et matérielle aux habitants. Cette pratique a pour effet d'accentuer la division au sein des quartiers et crée des lieux qui dépendent quasi exclusivement du soutien externe. Se faisant, les partisans d'un parti n'hésitent pas à user de violence contre les opposants politiques, allant jusqu'à lapider, poignarder ou même tuer leurs rivaux. Cette violence, de plus en plus organisée, a mené à la mise en place de « responsables de quartier », les « *Dons* », qui se doivent de veiller à l'homogénéité politique de leur zone à charge. Pour se faire, ces derniers contrôlent tous les aspects de la vie quotidienne, notamment ce qui concerne les « droits de résidence ». Par peur de représailles, les employeurs n'engagent pas de gens provenant d'autres secteurs, ce qui confine les citoyens à leur quartier d'origine. À cet effet, Cooney (1998) cite que « proximity creates conflict, leisure feeds it, publicity encourages it, loyalty collectivizes it and immobility precludes the peace-keeping alternative of avoidance » (p. 88). Dès lors, le pluralisme politique peut être responsable d'une diminution des tensions collectives, amoindrissant les risques de violence associée à ce phénomène, mais peut également jouer le rôle inverse, soit celui d'activateur du crime, en polarisant davantage la société.

1.2.2 La gouvernance exécutive

Par ailleurs, Kekic (2007) présente la deuxième dimension du politique comme étant celle du fonctionnement du gouvernement, qui renvoie à la capacité du pouvoir exécutif de gouverner adéquatement. La gouvernance exécutive s'entend généralement comme la façon qu'a l'État d'exercer le pouvoir et de gérer les ressources socioéconomiques en vue d'assurer le développement du pays. Puisqu'elle implique une certaine éthique, on présume qu'il existe des formes de « bonne » et, au contraire, de « mauvaise » gouvernance (E.P.M., 2016). Par ailleurs, dans le cadre de cette étude, la gouvernance est divisée en deux aspects, soit ceux de l'efficacité et de la légitimité. D'une part, l'efficacité exécutive inclut l'indépendance aux pressions externes, la capacité d'implantation de nouvelles mesures politiques ainsi que le degré d'engagement gouvernemental dans le respect de ses politiques. Ainsi, pour être efficace, l'État doit être en mesure d'implanter et de respecter de nouvelles mesures politiques de manière indépendante (Kaufmann & Kraay, 2015). Ces démonstrations de contrôle du territoire ainsi que la stabilité qu'elles engendrent attirent généralement les investissements étrangers, créent de la richesse et augmentent le coût associé au crime. En effet, quelqu'un qui n'a rien à perdre ne sera pas dissuadé aussi aisément qu'un individu avec une famille, une maison ou un emploi qu'il risque de voir s'envoler en cas d'arrestation. C'est d'ailleurs pourquoi, selon la théorie de la dissuasion, la qualité et l'efficacité du système exécutif sont d'importants facteurs explicatifs de la criminalité (Ouimet & Montmagny-Grenier, 2014).

D'autre part, la légitimité renvoie au bien-fondé et au degré de monopolisation du pouvoir. Ainsi, on distingue les pays despotiques, où un seul individu dirige l'absolu selon son vouloir, des systèmes où la loi encadre les pratiques de gouvernance. Par ailleurs, un gouvernement qui utilise sa position pour légiférer et ainsi assurer la pérennité de son règne perdra de sa légitimité. Ceci survient notamment lorsqu'un État bannit tous partis d'opposition ou empêche la tenue d'élections (Alvarez & al., 1996). Parallèlement, le système policier est conventionnellement associé à la branche exécutive et constitue un des piliers principaux lorsqu'on recherche à consolider la démocratie (Karstedt & Lafree, 2006). D'ailleurs, l'opinion sur la qualité du gouvernement influence grandement le support public envers l'institution policière. Pour qu'une police soit considérée légitime, elle se doit d'avoir les caractéristiques associées au *low policing* ou au *democratic policing*, c'est-à-dire l'impartialité, le respect des droits de la personne et l'intégrité de son personnel. Par ailleurs, il s'agit d'un modèle policier en constante recherche de support public, ce qui augmente considérablement la perception de sa légitimité. À l'opposé, les

pratiques qui ont longtemps été associées au modèle français de *high policing* sont aujourd'hui considérées comme non démocratiques et manquent de légitimité. En effet, « la police du Prince » se distingue par sa structure de contrôle exclusive au haut de la pyramide, sa recherche systématique de menaces pouvant nuire à l'ordre social établi et par l'utilisation fréquente de méthodes coercitives ou disproportionnées (Cao & al., 2012).

Considérer la nature d'un régime politique est crucial lorsqu'on cherche à comprendre l'opinion de la population par rapport au système exécutif. En effet, dans une démocratie libérale, il existe une sorte de consensus général sur la nécessité que le gouvernement et le corps policier appliquent la loi impartialement afin de maintenir l'ordre. Dès lors, on peut s'attendre à un niveau de confiance plus élevé au sein d'une société démocratique, même si sa culture crée des citoyens beaucoup plus critiques (Cao & al., 2012). Toutefois, Cao & al. (2012) avancent qu'en raison du filtrage médiatique, les habitants des pays autocratiques stables font encore plus confiance aux institutions exécutives car ils ne sont jamais exposés aux bavures policières ou aux accusations de corruption. Seuls les États transitoires seraient affectés par une diminution parfois drastique de cette opinion puisque les pratiques policières autoritaires résistent habituellement plus longtemps au processus de démocratisation que les autres institutions.

En effet, dans plusieurs États en transition, la violence policière est un phénomène courant. Les différentes agences de contrôle social formel sont majoritairement corrompues, impliquées dans le crime organisé et usent de méthodes illégales, arbitraires et discriminatoires à l'encontre des citoyens, menant parfois jusqu'au meurtre. Par ailleurs, les nouvelles agences de police sont souvent formées de travailleurs peu éduqués et manquant de leadership. Conséquemment, la plupart des habitants, surtout ceux provenant des classes sociales inférieures, s'attendent à un traitement injuste et inefficace de la part des autorités. De plus, ces derniers croient que les policiers sont trop indulgents avec les criminels qui arrivent aisément à offrir des pots-de-vin alors que les ouvriers n'en ont pas la capacité. Se faisant, nombreux sont ceux qui recherchent une protection contre cette discrimination auprès des groupes influents du crime organisé. Dans un tel contexte de violence et d'injustices, une culture de peur et de suspicion se forme et produit souvent un abandonnement des espaces publics au profit de zones fortifiées et privatisées. Devant l'incapacité du gouvernement d'assurer le maintien de l'ordre, les relations avec les autorités se dégradent et deviennent rapidement hostiles, en plus d'anéantir la perception de légitimité de l'État. L'utilisation de la violence ou de la justice privée devient dès lors la meilleure option. Caldeira et Holston (1999) exemplifient bien ce

phénomène lorsqu'ils mentionnent que le nombre de lynchages a considérablement augmenté durant les années 1990 au Brésil, alors qu'on dénombrait de plus en plus d'actes de vigilantisme. Les auteurs mentionnent aussi l'existence de la ROTA ainsi que de « l'Esquadrao da Morte », qui étaient deux organisations cherchant à réprimer le crime en tuant toute personne suspectée, à tort ou à raison, d'avoir commis un délit. Ainsi, la punition administrée aux criminels avait de grandes chances d'être disproportionnée. Paradoxalement, ces organisations étaient hautement admirées et la majorité des citoyens concevaient que la peine capitale était méritée. Par l'utilisation systématique d'un tel niveau de violence, que ce soit via le vigilantisme ou les escadrons de la mort, ces Brésiliens promulguèrent plus de violence et augmentèrent leur risque d'être à leur tour victimisés. En réponse à la dégradation de l'espace public et à la hausse incessante du crime, divers gouvernements ont décrété des « Lois d'exception », permettant aux policiers d'utiliser de méthodes peu démocratiques. Or, ces lois sont parfois restées valides pendant de nombreuses années, voire des décennies. Ainsi, une certaine ambiguïté vis-à-vis la légalité de plusieurs pratiques policières s'est développée et de nombreux cas de « légalisation de l'illégal » ont été notés. C'est ce que Flyghed (2002) a nommé la « normalisation de l'exceptionnel » (Cao & al., 2012; Flyghed, 2002; Caldeira & Holston, 1999; Karstedt, 2003; Waisbord, 2007). Ainsi, la légitimité de la gouvernance exécutive est primordiale dans la compréhension du niveau de violence d'une société. En effet, en respectant les droits de l'Homme et en sanctionnant les pratiques policières violentes, arbitraires et discriminatoires, l'État s'assure du maintien de l'ordre, évite de créer un climat de peur pouvant accélérer le processus d'escalade de la violence et évite que les citoyens aient recours à la violence comme outil de protection personnelle, souvent de manière disproportionnée (Caldeira & Holston, 1999).

1.2.3 La gouvernance judiciaire

Selon la théorie de la dissuasion, les probabilités qu'un individu commette un crime s'il sait être puni par la suite sont très minces. C'est néanmoins entre les mains du système de justice criminelle que cette responsabilité se situe (Ouimet & Montmagny-Grenier, 2014). Constituant l'un des principaux agents de contrôle social formel mis en place par le gouvernement, le système judiciaire représente également l'un des plus puissants symboles du monopole d'utilisation légitime de la violence et son encadrement est emblématique du principe de primauté du droit au sein d'une société. Toutefois, dans plusieurs pays autocratiques, le système de justice est utilisé comme un instrument de contrôle ultime sur les citoyens. Les relations entre l'État et la population sont façonnées sur une base de menaces et de suspicions, le tout dans

un climat tendu de peur et d'incertitudes. Qui plus est, le système judiciaire est souvent l'institution dont le développement démocratique est le plus lent. Alors que les autres organes gouvernementaux adoptent les pratiques de bonne gouvernance, on assiste à d'importants abus en matière discriminatoire et de droits de l'Homme dans un grand nombre de pays en transition. C'est donc pourquoi la démocratisation du système de justice est décisive dans le processus de développement politique d'un pays. Par conséquent, dans le cadre de cette étude, la gouvernance judiciaire s'entend comme la manière qu'a l'État de gérer et d'administrer le système de justice, selon une éthique plus ou moins démocratique (Karstedt & Lafree, 2006; Ouimet, 2012; Ouimet & Montmagny-Grenier, 2014).

Dans leur étude publiée en 2014, Ouimet et Montmagny-Grenier arrivent à la conclusion que le taux d'accusation, de condamnation de même que le niveau de corruption du système de justice criminelle sont fortement associés au nombre d'homicides commis. Le système judiciaire peut influencer le degré de violence d'une société de diverses façons. En effet, dans plusieurs pays en voie de développement ou en période de transition démocratique, les institutions n'ont pas la capacité de faire ce qu'on attend d'eux : des lois sont écrites, mais ne peuvent être appliquées faute d'effectifs policiers; des criminels sont appréhendés, mais ne peuvent être punis par manque d'espace d'incarcération; etc. L'échec de la justice finit par créer un désillusionnement au sein de la société, menant à l'impression que le crime paie (Caldeira & Holston, 1999). L'effet dissuasif normalement associé à l'administration de la justice disparaît alors. Ceci s'expliquerait entre autres par le fait que chaque action délinquante relève d'un calcul coûts/bénéfices et est donc fait en fonction d'un choix rationnel. Or, en l'absence de sanctions réelles, on abolit les « coûts » associés au crime (Cusson, 1981). D'autre part, l'accès à la justice peut être extrêmement difficile lorsque les institutions ne sont pas assez fortes. Même pour les gens éduqués, le système judiciaire est souvent décrit comme étant « *closed, conservative, enigmatic [...], protected by practically impenetrable bureaucratic formalities and fiercely defended by corporate privileges* » (Caldeira & Holston, 1999, p. 707). Cette incapacité d'offrir une justice efficace, équitable et dans des délais raisonnables rend l'institution inutile pour la plupart des gens. Qui plus est, il n'est pas rare que les fonctionnaires soient eux-mêmes impliqués dans des transactions criminelles. L'ensemble de cette situation crée ce que Sampson et Bartusch (1998) qualifient de « *legal cynicism* ». Par conséquent, le manque de régulation des autorités judiciaires encourage les comportements de *self-help* (Black, 1983) des citoyens, qui sont beaucoup plus prompts à escalader en homicides. En effet, en raison du manque de confiance envers le système de justice, certains individus perçoivent la peine capitale comme la seule façon de faire disparaître la menace

criminelle (Caldeira & Holston, 1999; Ouimet, 2012). La dynamique qui résulte de cette réalité est hautement criminogène et influence l'ensemble des interactions sociales. Un climat de tensions et de suspicions s'installe en permanence et encourage l'utilisation de la violence afin de gérer les relations (Ouimet & Montmagny-Grenier, 2014).

1.2.4 La violence politique

Jusqu'à la fin des années 1980, des milliers de Sud-américains ont été victimes des politiques répressives des gouvernements dictatoriaux. Plusieurs furent arrêtés, torturés, forcés à l'exil ou exécutés tout simplement, sans compter ceux qui, au milieu de la nuit, se sont fait emporter dans une camionnette blanche pour ne plus jamais être revu de leurs proches (Lira, 2001). La violence politique n'est donc pas un phénomène nouveau et se doit d'être considérée comme une dimension du politique susceptible d'influencer le niveau de violence et de criminalité sur un territoire donné. Longtemps, elle a été considérée comme un écartement momentané des normes culturelles et sociales au sein d'une société généralement harmonieuse. D'autres chercheurs ont plutôt développé le concept de « *culture of terror* » pour l'expliquer. Il s'agit ici d'une forme endémique de contrôle sociopolitique dans laquelle l'État intimide les citoyens par des menaces incessantes de torture, de travaux forcés ou d'emprisonnement. Vu sa nature, la répression politique impacte une vaste partie de la population. Par ailleurs, puisque l'idée de culture est au centre du concept, il implique aussi que la peur est une condition générale qui teinte l'ensemble de la vie quotidienne. La perception des choses est déformée et la rationalité est considérée comme externe au monde chaotique dans lequel les gens évoluent. Dès lors, la violence politique est comprise comme un instrument hautement répressif que l'État utilise afin de manipuler les normes culturelles et sociales (Lira, 2001; Margold, 1999).

Les recherches en psychologie ont conclu que la peur est un agent motivationnel servant à fuir une menace. Or, dans un climat de terreur politique, la fuite est souvent impossible vu l'omniprésence de l'État. L'utilisation de méthodes tant légales qu'illégales provoque un sentiment d'impuissance qui paralyse la population. S'en suit alors un sentiment de peur chronique qui affecte la conscience et les comportements individuels. Devant la possibilité constante de souffrir ou de perdre un être cher, la signification de la vie ou la mort est banalisée et les conflits escaladent rapidement. Toutefois, c'est également dans ce contexte que les mouvements de résistance émergent. En effet, sous l'oppression, les gens ont tendance à s'unir contre un persécuteur commun. Le silence fait alors place à la

mobilisation qui, souvent, est démesurément réprimée. Lorsque le mouvement révolutionnaire est assez puissant, de plus grandes démonstrations prennent alors place, comme cela s'est vu en 2011 lors du « printemps arabe ». Ainsi, une révolution est généralement hautement violente et mortelle (Boyd, 2008; Lima, 2001; Margold, 1999).

D'un point de vue étatique, on justifie l'utilisation de la violence politique par le fait qu'elle peut permettre de consolider le pouvoir. En effet, en désignant tel ou tel groupe comme un ennemi en plus de procéder à des arrestations somme toute arbitraires, on crée la perception d'une menace inéluctable. Lira (2001) utilise l'appellation de « terrorisme d'État » afin de définir l'idéologie de division et de polarisation sociale qui exclue une partie de la société en la victimisant systématiquement. En qualifiant ce groupe « d'autres », « d'ennemis », de « criminels » ou de « terroristes », on l'affuble d'une identité négative et lui refuse ainsi son statut d'humain. C'est d'ailleurs l'une des principales stratégies utilisées par les génocidaires. Pensons notamment aux Tutsis rwandais ou encore aux Juifs du Troisième Reich qui ont été comparés à des coquerelles et des rats (Smeulers & Grünfeld, 2011). Ainsi, l'État aide à construire une image déformée d'un segment de la population et lui attribue des intentions malveillantes qui représentent une menace au bien-être de la collectivité, que ce soit à un niveau religieux, social ou culturel. Afin de se protéger, les gens n'hésitent donc pas à user de la violence (Lima, 2001; Margold, 1999; Pridemore & Kim, 2006). En résumé, la violence politique agit de quatre façons sur le niveau d'homicides d'un pays. Premièrement, en raison de sa nature, la violence politique inclut des pratiques telles que les exécutions sommaires et les disparitions. D'autre part, elle crée un climat de peur et de banalisation de la vie qui provoque une certaine indifférence lorsque la violence est utilisée. Il se peut toutefois que la population réponde aux menaces étatiques en se mobilisant. Finalement, le « terrorisme d'État » se veut être une technique de consolidation du pouvoir basée sur une division de plus en plus marquée entre la population et un groupe « ennemi ».

1.2.5 La liberté d'expression et de presse

Lorsque l'on conceptualise l'idée de la bonne gouvernance, on réalise qu'il existe un certain consensus sur l'importance d'inclure d'autres aspects que ceux purement politiques (Caldeira & Holston, 1999; Kekic, 2007). Ainsi, la qualité de la gouvernance d'une nation dépend de bien plus que la simple démocratisation de ses institutions politiques. Pour se développer, un régime politique doit évoluer dans un environnement paisible où l'autorité n'est pas continuellement remise en question

par des mouvements de révolution. L'un des principaux moyens d'y arriver est de permettre aux citoyens de présenter leurs opinions librement, sans que l'État n'ait tenté de la manipuler au préalable. C'est donc pourquoi la liberté d'expression et de presse constitue une composante incontournable des démocraties libérales. Lorsque l'égalité règne au sein d'une société, l'affiliation religieuse, politique ou ethnique passe dans l'indifférence et on minimise ainsi les risques que surviennent des crimes haineux (Boyd, 2008; Kekic, 2007).

La liberté d'expression et de presse constitue le cœur de la démocratie et de la bonne gouvernance. Déjà en 1789, la « Déclaration des droits de l'homme et du citoyen » française énonçait son importance (Voorhoof & Cannie, 2010). Historiquement, la liberté d'expression et d'accès à l'information a permis de former les identités culturelle et politique des citoyens. En effet, c'est en partageant dans le temps et l'espace un langage ainsi que des valeurs communes que le sentiment de collectivité se développe. Elle a également permis de mettre en valeur les principes de pluralisme, de tolérance et d'ouverture d'esprit. L'institution médiatique joue trois rôles clés au sein de la démocratie. Premièrement, elle accomplit une fonction de surveillance sur les activités de l'État. En rendant publiques les actions du gouvernement, elle dissuade du crime et du non-respect des droits de l'Homme. Par ailleurs, elle constitue un forum public permettant de débattre sur des questions politiques. Dans un système démocratique, les citoyens sont ceux qui, ultimement, prennent les décisions. Ainsi, ils se doivent d'être adéquatement informés s'ils veulent faire les meilleurs choix politiques. Finalement, elle permet de faire connaître les demandes et revendications. Ainsi, elle facilite la gestion de l'agenda politique. Quoiqu'il en soit, la liberté d'expression ne constitue pas un droit absolu au niveau international. En effet, on peut la restreindre pour des raisons de protection de la réputation, de la sécurité nationale, afin d'assurer l'ordre public ou encore pour des principes moraux. Le lien entre le droit de s'exprimer, la liberté de presse et le taux d'homicides peut sembler futile. Pourtant, il est crucial de s'y attarder si on souhaite comprendre l'influence d'un système politique sur le niveau de violence d'une société (Brunetti & Weder, 2003; Buyse, 2014; Callamard, 2010; Debate, 2005; Dunham, Nelson & Aghekyan, 2015; Lichtenberg, 1987, Waisbord, 2007).

Dans leur théorie des activités routinières, Cohen et Felson (1979) avancent que ce sont les changements sociaux du XX^{ème} siècle qui expliquent la hausse du crime observée aux États-Unis. En effet, l'économie de marché mise de pair avec l'émancipation des femmes a fait en sorte que les ménages américains ont pu se procurer plus d'objets de consommations, tout en étant moins souvent à la maison pour les garder. Parallèlement, Caldeira et Holston (1999) expliquent que l'arrivée

des médias de masse a permis d'exposer les inégalités entre les différents quartiers, nourrissant l'envie des classes sociales inférieures et motivant certains à prendre part à la criminalité d'acquisition. Par conséquent, on a augmenté les risques de rencontres inattendues et, ainsi, les réponses violentes de la part des opposants.

Dans un autre ordre d'idées, plusieurs gouvernements n'arrivent pas à contrôler l'ensemble du territoire national. Ces zones, souvent sous l'emprise de groupes armés, vont filtrer l'information qui sera donnée aux journalistes. Qui plus est, les membres du crime organisé ou de milices ne sont pas reconnus pour leur ouverture face à la critique. Les journalistes qui couvrent ces conflits font alors face à de graves menaces à leur sécurité (Debate, 2005; Perkins, 2001). Le contrôle des médias de masse est d'ailleurs une stratégie souvent utilisée par les États qui cherchent à maîtriser l'opinion publique. Comme l'explique Callamard (2010): « temptation is large for governments to seek to transform the media's role from that of a watchdog to a lapdog » (p. 1218). Au sein des démocraties libérales, la relation entre le gouvernement et la presse est souvent symbiotique, ce qui n'empêche pas l'exposition de toute anomalie dans l'administration des affaires publiques. Toutefois, dans plusieurs autres pays, la sphère politique détient, influence ou manipule constamment le contenu médiatique afin que seules les bonnes nouvelles ou la propagande positive soient présentées. De nombreuses stratégies sont utilisées afin d'y arriver, notamment l'encadrement légal, l'adoption de lois d'exception, la restriction d'accès à l'information, de fausses arrestations, des menaces et de l'intimidation. À titre d'exemple, le gouvernement chinois a officiellement banni en 2003 toutes discussions relatives aux réformes constitutionnelles, politiques ainsi qu'à l'incident de la place Tiananmen survenu en 1989. Par ailleurs, le département de la propagande demande quotidiennement à ce que tout journaliste n'utilise que l'information rendue disponible par l'agence officielle de nouvelles Xinhua. D'autres pratiques similaires ont été dénoncées en Russie ainsi qu'au Venezuela notamment. L'utilisation de la propagande d'État peut également mener à la stigmatisation de certaines personnes telles que les membres de a communauté gaie (Callamard, 2010; Debate, 2005; Dunham, Nelson & Aghekyan, 2015; Kelly, Earp, Reed, Shahbaz & Truong, 2015).

Le principal danger dans le contrôle des sources d'information se cache dans l'effet catalyseur de ce que l'on appelle « l'hégémonie discursive ». En effet, le manque de diversité d'opinion renforce le sens donné aux nouvelles, le tout augmenté par l'apparence légitime des médias. Un simple accident ou un évènement localisé peut être associé à un « ennemi de l'État » et donc être aisément perçu comme beaucoup plus menaçant qu'il ne l'est en réalité. Dans leur modèle du changement structurel,

Pruitt et Kim (2004) identifient trois types de transformation menant à une escalade de la violence. Tout d'abord, le changement se fait au niveau psychologique. Le sentiment de frustration fait place à l'hostilité, rendant l'empathie quasi impossible. Dès lors, « l'autre » est moins perçu comme une personne, mais plutôt comme un membre d'une certaine catégorie d'individus. Ensuite, on observe une transformation au niveau de la cohésion du groupe, qui devient de plus en plus forte et qui entraîne une militarisation du mouvement. Finalement, le dernier changement est plus large et provoque une polarisation de la société entière qui oblige la population à prendre parti. Dans ce contexte, les médias de masse deviennent un allié de choix, comme cela s'est vu en Serbie à la fin des années 1990 ainsi qu'à la Radio Télévision des Mille Collines lors du génocide au Rwanda (Aliaksandrau, 2015; Buyse, 2014; Hassner, 2011; Howard-Hassmann, 2000; Waisbord, 2007).

1.2.6 L'écosystème

Afin de mieux comprendre l'influence du politique sur le niveau de violence d'une société, il faut inévitablement prendre en compte les circonstances dans lequel il évolue. C'est en ce sens que Ouimet (2015) introduit le concept d'« écosystème ». Défini comme étant « un ensemble de forces sociales plus ou moins diffuses dans le corps social » (p. 3), l'écosystème peut directement influencer le taux d'homicides. Toutefois, son impact se fait principalement au niveau des contrôles sociaux formels ainsi que sur ce que l'auteur nomme les « activateurs du crime » (armes à feu, drogue, alcool ainsi que le crime organisé). Ainsi, selon la théorie dynamique de l'homicide, le taux d'homicides résulterait principalement d'un rapport de force entre ces deux dimensions qui, déjà influencées par l'écosystème, s'influencent également mutuellement (Ouimet, 2015). Bien que très vastes, les dimensions de l'écosystème retenues dans le cadre de cette étude sont d'ordre économique de même qu'au niveau des tensions sociales.

La dimension économique

Alors que le développement économique a longtemps été considéré comme un prérequis à l'instauration de la démocratie, plusieurs s'entendent aujourd'hui pour dire que ce serait plutôt l'opposé. En effet, la stabilité politique et sociale créée par ce système offre les meilleures conditions au développement. C'est d'ailleurs pourquoi certains auteurs considèrent l'inclusion de l'aspect économique comme crucial dans la conceptualisation de la démocratie (Kekic, 2007). Au contraire, la culture entrepreneuriale est souvent restreinte au sein des pays autoritaires. Mise de pair avec l'absence de la règle de droit et une bureaucratie quasi impénétrable, on aggrave la division entre les élites au pouvoir et le reste de la société, alors destinée à

la pauvreté (Karstedt, 2003). D'ailleurs, la pauvreté serait autant un effet qu'une cause de la violence dans le monde. D'une part, la violence interpersonnelle ainsi que la guerre ralentissent le développement économique en augmentant le coût des services de santé et de sécurité, tout en diminuant le niveau de productivité de biens et de services. En affectant la viabilité des entreprises et en décourageant les investissements étrangers, elles empêchent l'État de prospérer. Or, un État prospère a la capacité de renforcer ses institutions et d'ainsi maintenir la paix et l'ordre (Krug & al., 2002). D'autre part, la pauvreté, mais plus particulièrement l'inégalité, serait un facteur hautement criminogène (Boyd, 2008; Krug & al., 2002; Ouimet, 2012; Ouimet & Montmagny-Grenier, 2014). Selon Ouimet et Montmagny-Grenier (2014), l'inégalité augmente les tensions au sein de l'ensemble des sociétés, en plus de diminuer la cohésion sociale. Ce serait également un puissant vecteur d'insatisfaction et de révolte (Ouimet, 2012). D'ailleurs, Boyd (2008) écrit que *"the most common and durable source of factions [disposed to vex and oppress each other] has been the various and unequal distribution of property"*. Devant la relation circulaire entre la pauvreté et la violence, le tout généré par l'inégalité, nul doute qu'aucun État ne devrait accepter de variations extrêmes dans la distribution des ressources.

La dimension des tensions sociales

Les tensions sociales se définissent comme une hostilité entre deux catégories d'individus pouvant aisément dégénérer en violence. Elles peuvent être basées sur divers aspects comme les motifs ethniques, religieux ou linguistiques par exemple. Tel qu'il a déjà été mentionné, plusieurs États misent sur les tensions sociales afin de consolider leur pouvoir (Lira, 2001). S'intéressant à la notion d'ethnicité, Buyse (2014) explique que *« when politicians in power feel threatened by the loss or decrease of their power base or when new political actors pursue power and influence, they may play the ethnic card and foster ethnic tensions in order to prevent their constituency from crumbling or, for new actors, to build up a power base »* (p. 784). Parallèlement, le modèle du changement structurel de Pruitt et Kim (2004) se base sur l'utilisation des tensions sociales en tant qu'instrument de mobilisation. Par trois transformations, psychologique, au niveau de la cohésion du groupe et sociétale, la population devient de plus en plus polarisée et militarisée jusqu'à ce que la violence éclate. Généralement, cette instrumentalisation est surtout présente dans les pays autoritaires. Toutefois, Keskinen (2012) expose une autre dynamique conflictuelle fondée sur les tensions sociales, mais que l'on retrouve principalement au sein des démocraties libérales. En effet, l'auteur avance que le principe de multiculturalisme, autrefois présenté comme une option prometteuse pour l'avenir, est aujourd'hui associé aux menaces, au manque de cohésion sociale, à la

ségrégation ainsi qu'au terrorisme. Cette réalité viendrait du besoin de protéger « l'identité libérale nationale » mise à risque par l'intrusion de minorités intolérantes. Selon cette perspective, l'assimilation des minorités est essentielle afin de protéger les femmes, enfants et homosexuels, de même que la liberté d'expression (Tebble, 2006). Ainsi, les tensions sociales représentent des facteurs hautement criminogènes puisqu'elles accentuent les divisions au sein de la population, menant à l'intolérance et la violence.

PROBLÉMATIQUE

À s'en fier à ce qui a été présenté précédemment, on ne peut nier l'importance du contexte sociopolitique afin de comprendre les fluctuations du taux d'homicides d'une société. Par exemple, des centaines de chercheurs se sont attardés aux répercussions des changements de régime politique et ont même introduit le terme d'« anocratie » afin de bien circonscrire cette période d'instabilités caractéristique des pays transitionnels. (Caldeira & Holston, 1999; Callamard, 2010; Favarin, 2013; Hassner, 2011; Karstedt & Lafree, 2006; Kekic, 2007; Olsen, 1993). Pourtant, en raison du manque de données disponibles, les recherches empiriques sur le sujet se sont majoritairement intéressées aux pays industrialisés du Nord (Caldeira & Holston, 1999; Morris & Greycar, 2011). Ainsi, comme l'expliquent Ouimet et Montmagny-Grenier (2014): « criminologists study homicide in low-homicide countries. Therefore, whatever factors are found to covary with the variations in crime in developed countries might not be relevant in explaining variations in crime across the world. » (p. 2) Ceci s'explique notamment par les différences culturelles, politiques et religieuses notables entre les nations. Il devient donc particulièrement difficile de généraliser les résultats de ces études (Cao, Lai & Zhao, 2012; Ouimet & Montmagny-Grenier, 2014). Tel que le mentionne Favarin (2013), une telle généralisation permettrait pourtant de mieux comprendre le processus causant la hausse de crimes dans les pays transitoires et, ainsi, tenter de l'éviter, d'en diminuer la gravité ou de la raccourcir.

Par ailleurs, lorsque l'on tente de comprendre empiriquement comment le politique influence le taux d'homicides, on réalise rapidement que sa conceptualisation ne fait pas l'unanimité. En effet, qu'il s'agisse d'Alvarez & *al.* (1996) ou de Cheibub, Gandhi et Vreeland (2009), la majorité des auteurs classifient les régimes selon une vision polarisée, allant des dictatures aux démocraties, bien que la première catégorie en représente souvent une résiduelle. (Alvarez & *al.*, 1996) Pourtant, Kekic (2007) précise bien qu'il n'existe, à l'heure actuelle, aucun consensus sur la définition de la démocratie, sinon l'idée selon laquelle elle représente un ensemble de pratiques et de principes visant à institutionnaliser et, conséquemment, à protéger la liberté.

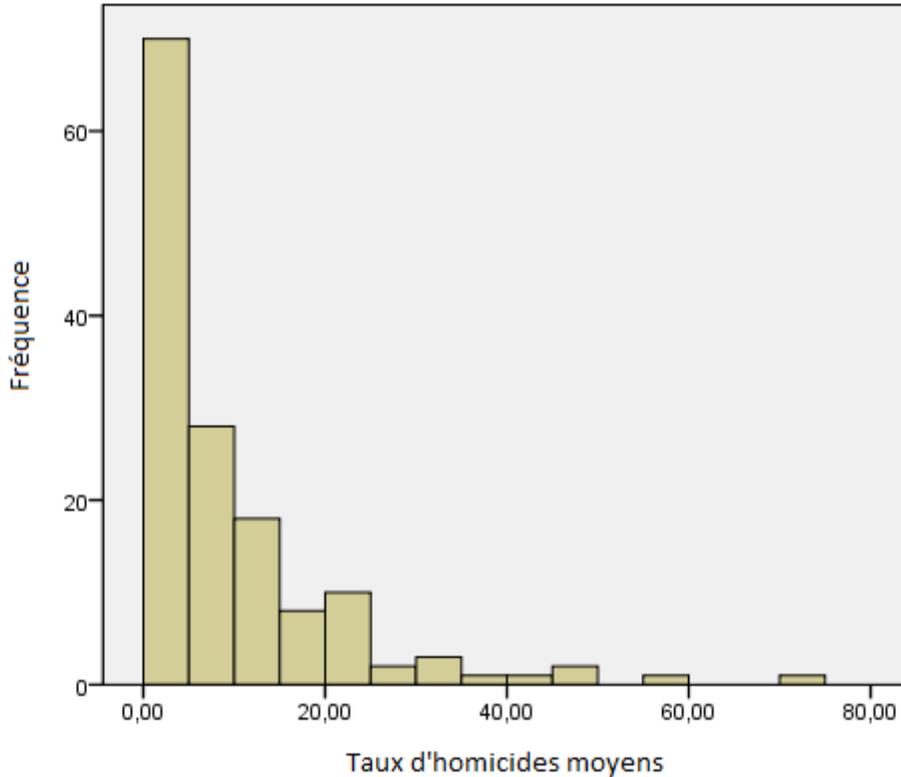
(Kekic, 2007) Bien que très vague, cette première définition laisse sous-entendre qu'une bonne conceptualisation de la démocratie, et donc du politique en général, doit comprendre beaucoup plus d'aspects que le simple indice démocratique habituellement utilisé par les chercheurs spécialisés en sciences politiques, notamment ceux de la liberté d'expression et de la liberté de presse.

Parallèlement, Ouimet a introduit en 2015 la théorie dynamique de l'homicide voulant qu'en réalité, l'écosystème, cet ensemble de forces plus ou moins vague dans le corps social, ait une influence directe minime sur le taux d'homicides. Au contraire, son effet se ferait plutôt sur ce que l'auteur nomme « les activateurs » du crime ainsi que sur les contrôles sociaux formels. Ce sont eux qui, à leur tour, ont un impact sur l'homicide. Lorsque testée empiriquement, cette théorie obtient d'ailleurs des résultats concluants (Ouimet, 2015). Considérant que la théorie dynamique de l'homicide s'applique bien dans une optique internationale, il semble pertinent d'utiliser un modèle conceptuel similaire pour la présente étude, quoiqu'adapté à un niveau plus politique. Ne serait-ce qu'en comparant l'effet incertain, tel qu'abordé plus tôt, du pluralisme politique sur le niveau de violence et celui plutôt clair de la gouvernance judiciaire, il est fort probable que certaines dimensions du politique influencent plus fortement le taux d'homicides d'une société. Ainsi, les dimensions seront analysées de manière comparative. L'hypothèse générale est que les dimensions politiques jouent un rôle sur la variation du taux d'homicides dans le monde qui est indépendant des caractéristiques démographiques, sociales et économiques des pays. Plus précisément, les dimensions politiques suivantes jouent toutes un rôle négatif sur le niveau de violence, c'est-à-dire que plus un État adopte des habitudes démocratiques, moins le nombre de crimes violents sera élevé: le pluralisme politique, la gouvernance exécutive, la gouvernance judiciaire, la violence politique et la liberté d'expression et de presse. Ainsi, à titre d'exemple, une nation où la population a un réel choix électoral sera moins sujette aux conflits qu'une société dictatoriale. Quoi qu'il en soit, seules les analyses statistiques pourront confirmer ou infirmer cette hypothèse.

Chapitre 2 – Méthodologie

La recherche comparative a pour objectif d'identifier les facteurs permettant d'expliquer les fluctuations d'une variable dépendante dans le temps et l'espace (Ouimet, 2015). Ici, nous nous intéressons au taux d'homicide. La violence ou la criminalité sont des concepts vastes qui ne jouissent pas d'une définition universelle. Toutefois, on remarque une certaine constance dans la manière de percevoir l'homicide, ce qui rend sa comparaison possible. Défini comme étant le meurtre intentionnel d'un autre être humain sans justification telle que l'autodéfense, pendant une guerre ou lors de l'application de la peine de mort, l'homicide est un des indicateurs de la violence les plus souvent utilisés dans le cadre de recherches internationales (Ouimet & Montmagny-Grenier, 2014). Cette popularité s'explique notamment par le fait qu'il est largement rapporté aux autorités ou, lorsque le système policier est déficient, comptabilisé par d'autres organismes sanitaires. Par ailleurs, le taux d'homicide est un excellent indicateur du niveau de violence général d'une société. En effet, plus on observe de vols ou d'agressions, plus le nombre d'homicides sera élevé. Dans le cadre de cette étude, une moyenne sur six ans (2008-2014) des taux d'homicides présentés par l'UNODC est utilisée. L'organisation offre une estimation fiable de ce crime puisqu'elle présente la donnée jugée la plus crédible pour chaque pays, qu'elle provienne de sources policières ou d'une organisation non gouvernementale telle que l'OMS (Cao, Lai & Zhao, 2012; Hall & McLean, 2009; Ouimet & Montmagny-Grenier, 2014; Ouimet, 2015). Selon les données de l'UNODC, le taux d'homicide par 100 000 habitants varie grandement entre les pays, allant de 0,4 au Japon à 74,2 au Honduras, avec une moyenne mondiale de 9,57. On comprend donc que la majorité des États ont un taux d'homicide relativement bas, ce qui est confirmé lorsqu'on observe le tableau de distribution suivant. Évidemment, afin de répondre au postulat de normalité de la distribution que requiert la majorité des analyses paramétriques, un log naturel (base 2,7) de la moyenne du taux d'homicide mondial a été utilisé.

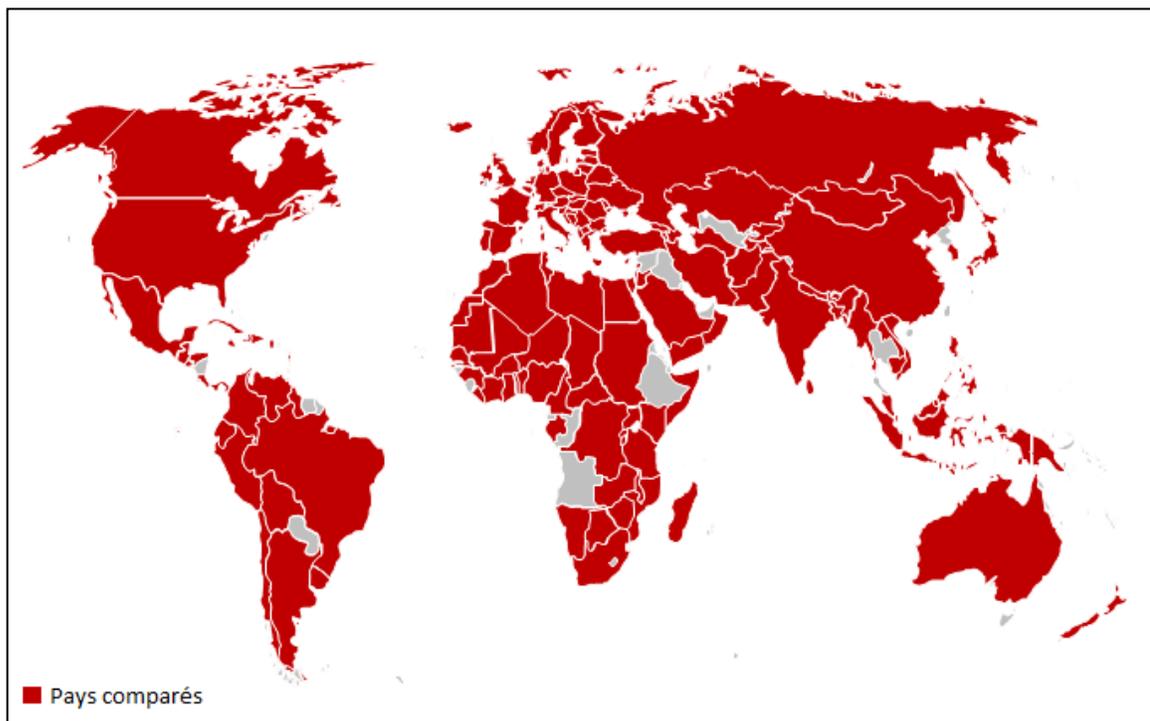
**Tableau de distribution 1 : Moyenne des taux d’homicides mondiaux 2008-2012
selon l’UNODC**



Par ailleurs, l’une des contraintes les plus difficilement surmontables pour les chercheurs se spécialisant à un niveau macrologique est le choix limité de variables disponibles. En effet, ces dernières sont souvent très générales, le produit intérieur brut (PIB) par exemple, et ne permettent pas d’identifier les facteurs associés plus directement à la violence (Ouimet & Montmagny-Grenier, 2014). Pourtant, certaines théories, celle de l’homicide présentée par Ouimet (2015) notamment, proposent que ces variables n’aient qu’un effet négligeable sur l’homicide. Elle entraînerait plutôt une hausse des facteurs criminogènes tels que l’alcoolisme ainsi qu’une diminution de l’efficacité des contrôles sociaux formels. En addition, d’autres concepts centraux à la criminalité comme celui de l’impunité ne possèdent aucun indicateur fiable. C’est principalement pour pallier à ces lacunes que trois chercheurs canadiens lancèrent le projet d’Enquête mondiale sur l’homicide en 2011. Entre 2012 et 2015, ils contactèrent par courriels personnalisés des experts ayant écrit ou donné une conférence sur la violence d’un pays. En les invitant à répondre à un court sondage, ils visaient à recueillir leurs perceptions, estimations et opinions sur le sujet.

Au total, 1176 répondants répartis dans 150 pays du monde ont répondu à l'appel. Parmi ceux-ci, on compte environ 60% de gens œuvrant dans le domaine de la recherche et de l'enseignement et 10% provenant du secteur policier, judiciaire ou correctionnel. Le reste des répondants sont issus de milieux divers tels que le journalisme ou les organismes internationaux. Les analyses préliminaires ont d'ailleurs établi la validité des données issues de l'Enquête. Conséquemment, une majorité des variables utilisées dans le cadre de la présente étude sont tirées de l'Enquête mondiale sur l'homicide. Ce projet a également permis d'identifier les 150 pays qui seront ici comparés. Les nations choisies représentent environ 95,5% de la population mondiale et se retrouvent dans toutes les régions du monde, comme le montre la carte suivante.

Carte des pays à l'étude



Toutefois, beaucoup d'autres données ont été extraites d'autres sources internationales. On retrouve notamment celles de l'organisation américaine *Freedom House*, qui produit annuellement plusieurs rapports portant sur différents aspects de la liberté, qu'il s'agisse de la liberté de presse ou celle sur le net. Sa publication *Freedom in the World* mesure la liberté politique et les libertés civiles en se basant sur dix et quinze indicateurs respectivement et est souvent utilisée par les chercheurs pour mesurer la démocratie (Freedom House Organization, 2015; Kecic, 2007). Par ailleurs, la *CIRI Human Rights Dataset* est l'une des autres bases consultées et a été

conçue spécialement pour le milieu académique ainsi que pour les analystes s'intéressant aux droits humains et aux conséquences de leur violation. Elle contient des informations quantitatives sur le respect de quinze Droits de l'Homme universellement reconnus dans 202 pays et ce, depuis 1981 (Cingranelli, Richards & Clay, 2014). La *Worldwide Governance Indicators (WGI)* fut également utilisée. Elle porte sur la qualité de la gouvernance dans les pays industrialisés et en voie de développement. Fait à partir d'opinions et de perceptions d'un grand nombre d'entreprises, de citoyens et d'experts questionnés par diverses organisations non gouvernementales ou firmes privées, la WGI est financée par la Banque Mondiale (Kaufmann & Kraay, 2015). C'est également le cas de la *Database of Political Institutions (DPI)*. Compilée par le Groupe de Recherches et Développement de la Banque Mondiale, cette base de données quantitatives s'intéresse principalement à l'économie politique ainsi qu'aux institutions (Beck, Thorsten, Clarke, Groff, Keefer & Walsh, 2001). Parmi les autres sources de données, on retrouve notamment celles tirées d'organismes associés à l'ONU, le Fond des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) ou le Rapport de Développement Humain par exemple. Il est toutefois important de noter que chaque organisme collige ses données selon des barèmes qui lui sont propres. Par exemple, une agence peut estimer le degré de liberté de presse en incluant l'accès démocratique aux réseaux sociaux, alors que pour une autre, seuls les médias télévisuels et écrits sont considérés. Ainsi, une première interprétation a du être faite.

Vu l'ampleur des données amassées dans le cadre de ce projet de recherche, le tri des variables pertinentes a été fait en se basant sur la littérature scientifique. La prémisse de base utilisée était la même que pour plusieurs autres travaux du genre, soit que la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948 évoque des standards minimaux auxquels l'ensemble des nations se doit d'adhérer, peu importe la localisation, la composition ethnique et religieuse ou le niveau de développement économique (Freedom House Organization, 2015). En effet, l'idée qu'un bon système de gouvernance demande plus que la simple démocratisation des institutions et l'implantation de la règle de droit semble faire consensus. La démocratie politique n'est pas suffisante pour assurer le respect des droits des citoyens. Le Brésil en est un exemple puisque longtemps, les citoyens ont dû composer avec la violation systématique de leurs droits par les autorités provenant d'institutions démocratisées (Caldeira & Holston, 1999). Comme l'expliquent Caldeira et Holston (1999): « in such uncivil political democracies violence, injustice, and impunity are often the norms. As a result, uncivil democracies undergo the deligitimation of many institutions of law and justice, an escalation of both violent crimes and police abuses, the criminalization of the poor, a significant increase in support for illegal measures of

control, the pervasive obstruction of the principle of legality, and an unequal and uneven distribution of citizen rights.” (p. 692)

Par la suite, c’est par des analyses factorielles que le modèle s’est spécifié. Souvent utilisée comme méthode exploratoire, « l’analyse factorielle cherche à réduire un nombre important d’informations [...] à quelques grandes dimensions. Comme dans toute analyse statistique, on tente donc d’expliquer la plus forte proportion de la variance [...] par un nombre aussi restreint que possible de variables » (Durand, 2003, p. 1). Les résultats de cette démarche ont permis de conceptualiser la gouvernance en cinq dimensions qui sont toutes, en réalité, interreliées entre elles. Inspirée de l’Economists Intelligence Unit Index (voir Kecic, 2007), l’étude inclue notamment la dimension du pluralisme politique qui se voit mesuré par trois items, tous tirés du *Polity IV Project*, soit ceux de la participation compétitive, du recrutement exécutif et de la régulation de la participation.

Par ailleurs, en ce qui a trait à la dimension du fonctionnement du gouvernement, une distinction a été faite entre le pouvoir exécutif et judiciaire puisque tous deux relèvent de la sphère politique, mais agissent à différents niveaux. De plus, la légitimité et l’efficacité de ces deux dimensions ont été traitées séparément puisqu’un corps policier qui arrive à gérer les cas qui lui sont présentés ne revient pas à dire que les citoyens ont assez confiance pour lui demander de l’aide lors de situations difficiles par exemple. Ainsi, l’aspect de l’efficacité de la gouvernance exécutive est mesuré grâce à l’item de la qualité de la réglementation tel que compilé par la WGI de même que la mesure de la proportion de la population vivant dans les zones où les policiers sont pratiquement absents tirée de l’Enquête mondiale sur l’homicide. La légitimité de la gouvernance exécutive est, quant à elle, mesurée par l’item du contrôle de la corruption de la WGI, ainsi que par quatre variables de l’Enquête mondiale sur l’homicide, soit celles des policiers servant davantage les intérêts du pouvoir en place que ceux des citoyens, la proportion de la population devant parfois payer un « pot-de-vin » à des policiers, l’estimation de la satisfaction envers la police de même que celle des policiers qui sont intimidés par des organisations criminelles. Au niveau de la gouvernance judiciaire, seul l’item de l’efficacité des instances judiciaires utilisé dans le cadre de l’Enquête mondiale sur l’homicide a été pris. Pour ce qui est de sa légitimité, six mesures, toujours tirées de l’Enquête mondiale sur l’homicide, ont été utilisées. Il s’agit de la corruption du système de justice criminelle, des juges indépendants et à l’abri de pressions extérieures, des tribunaux civils assurant le respect des droits de propriété, des personnes accusées devant des tribunaux et bénéficiant d’un procès juste et

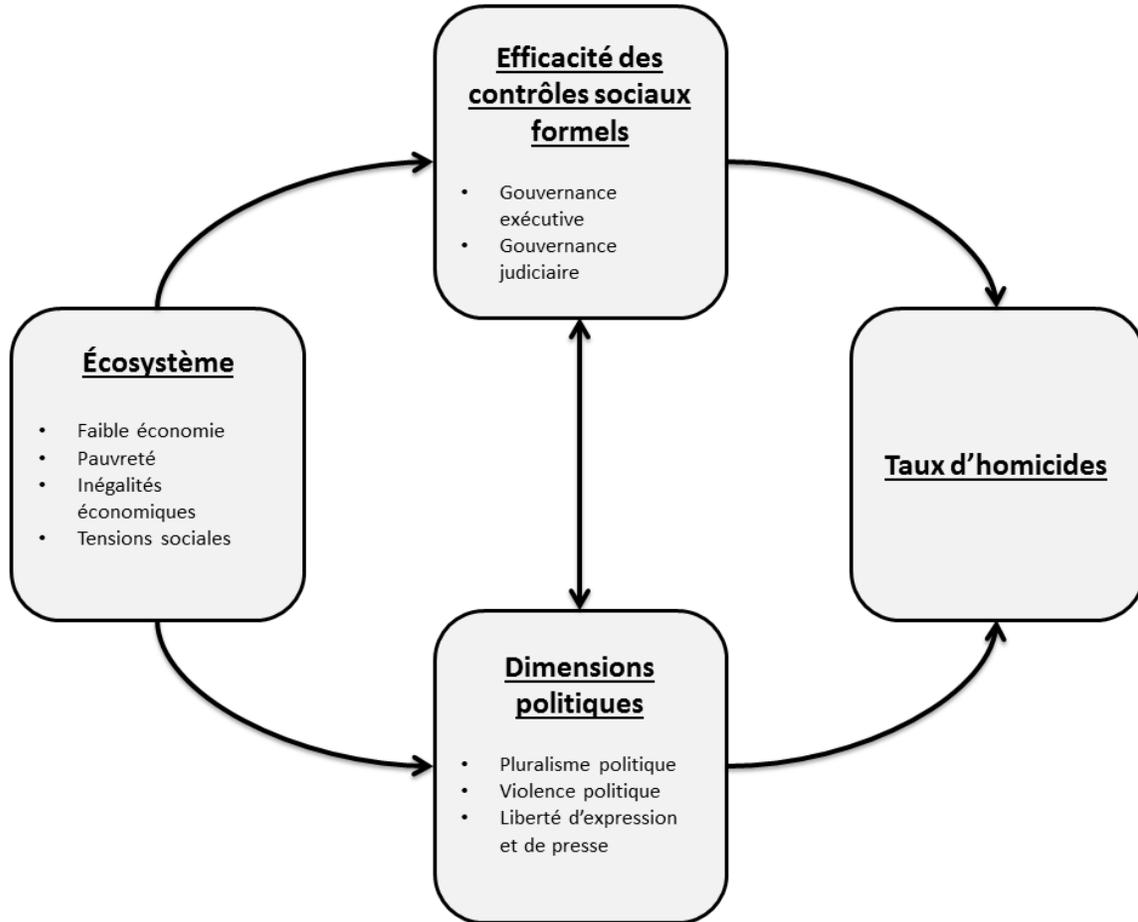
équitable, de l'estimation de la satisfaction envers les cours criminelles ainsi que de l'estimation de la satisfaction envers les cours civiles.

La dimension de la violence politique est également considérée et est mesurée grâce aux données sur les meurtres extrajudiciaires de la *CIRI Human Rights Dataset* ainsi que par la mesure de terreur politique de la *Political terror scale*, une compilation débutée dans les années 1980 et s'intéressant principalement aux droits de l'Homme dans le monde. Finalement, la dimension de la liberté d'expression et de presse a aussi été incorporée au modèle. Il est à noter que bien que la liberté de presse et celle d'expression soient différentes, les problèmes de multicollinéarité nous ont forcés à les traiter en tant qu'ensemble. Les items mesurant cette dimension sont ceux de la liberté d'expression de la *Polyarchy Dataset* et de la liberté de presse de la *Freedom House*.

Une fois les variables finales identifiées, les quelques données manquantes ont été estimées en calculant les moyennes pondérées des pays limitrophes culturellement semblables. La question culturelle fut particulièrement utile pour distinguer les pays d'Afrique du Nord et ceux d'Afrique subsaharienne. En effet, alors que le Maroc et l'Algérie sont aisément comparables entre eux, ils n'ont pas vraiment de ressemblance avec leurs voisins du Sud, la Mauritanie, le Mali et le Niger.

Parallèlement, dans sa théorie de l'homicide, Ouimet (2015) propose que l'écosystème, cet « ensemble de forces sociales plus ou moins diffuses dans le corps social » (p.3), puisse avoir un impact direct sur l'homicide, mais influence surtout les activateurs du crime ainsi que les contrôles sociaux formels. Ainsi, les variables de la richesse de l'État mesurée par le PIB, de la pauvreté, calculée grâce aux données de l'Enquête mondiale sur l'homicide, ainsi que des inégalités tirées du coefficient Gini font partie de l'écosystème. Finalement, les tensions sociales, qu'elles soient religieuses, ethniques ou linguistiques, ont aussi été incorporées dans le modèle. Les données utilisées pour cet aspect ont également été prises à même l'Enquête mondiale sur l'homicide.

Tableau conceptuel 1



D'autre part, une première série d'analyses de corrélations a servi à déterminer quelles variables sont statistiquement liées au taux d'homicide. On réalise toutefois rapidement que certains facteurs, particulièrement celui de la pauvreté mesurée par le PIB, influencent grandement les variables à l'étude. Comme l'explique Ouimet (2015), le PIB ne peut réellement être interprété comme une mesure de la pauvreté puisque certaines nations, les États-Unis par exemple, ont un PIB très élevé alors qu'une majorité de leur population vit dans la pauvreté. Il s'agirait donc plutôt d'une mesure de richesse de l'État. Or, un pays plus riche sera en mesure de se payer un service policier professionnel et exempt de corruption ainsi qu'un système de justice efficace et dont la légitimité n'est pas questionnée. Une telle hausse de l'efficacité des systèmes de contrôles sociaux formels devrait, dès lors, mener à une diminution de la criminalité et de la violence. La pauvreté n'aurait donc qu'un effet indirect sur l'homicide. Afin de tester cette hypothèse et déterminer si une variable a un impact indépendant sur l'homicide une fois la pauvreté contrôlée, des tests de corrélations partielles ont été faits.

Finalement, la dernière étape de l'étude consiste en l'analyse de régression linéaire multiple qui cherche à identifier l'impact relatif de chaque variable lorsque toutes les autres sont contrôlées (Ouimet, 2011). De manière à éviter les problèmes associés à la multicolinéarité, seul un nombre restreint d'indicateurs a dû être inclus. La multicolinéarité survient lorsque deux ou plusieurs variables indépendantes sont trop fortement reliées entre elles (Ouimet, 2009). Afin de faciliter le choix définitif des variables utilisées, la force des relations initiales de corrélations simples ou partielles a été examinée, de même que l'absence de covariation avec d'autres items et l'importance théorique. Au final, une variable appartenant à chacune des dimensions fût sélectionnée et incluse dans le modèle de régression linéaire multiple.

Chapitre 3 – Analyses

SECTION 1 – ANALYSES DES DIMENSIONS POLITIQUES

Avant d'entreprendre les analyses de corrélation, il est pertinent d'effectuer un ensemble d'analyses préliminaires sur les variables identifiées comme mesurant le phénomène politique. Les statistiques descriptives restent le meilleur moyen d'en apprendre davantage sur chaque item sélectionné. Une fois cette étape franchie, les analyses bivariées permettront d'identifier les variables les plus fortement associées au taux d'homicides.

3.1 La dimension du pluralisme politique

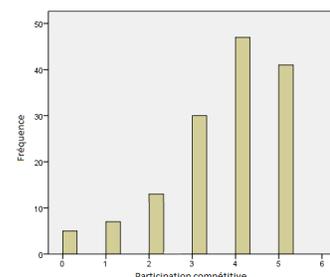
Suite aux analyses factorielles, sept items se sont retrouvés dans la dimension du pluralisme politique, soit trois provenant de la base de donnée DPI (2012) et quatre du Polity IV Project (2013). Cette dernière base de données comprend les informations sur les caractéristiques des autorités étatiques de nombreux pays du monde. Toutefois, les analyses de corrélations ont permis de ne retenir que trois items finaux, tous trois statistiquement liés au taux d'homicides.

3.1.1 L'item de la participation compétitive (Polity

IV Project):

Le degré de compétition de la participation réfère à l'idée que l'ensemble des citoyens peut exprimer leurs opinions par rapport aux politiques ou aux dirigeants au sein de la sphère politique, que ce soit en pétitionnant ou en

Tableau de distribution de l'item de la participation compétitive

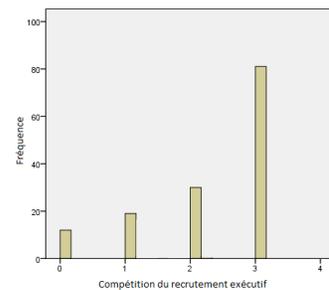


manifestant dans les rues par exemple. Un score de 0 est attribué aux États où la question n'est pas applicable, généralement parce qu'il n'existe aucune règle à ce sujet. Ensuite, les scores sont associés par ordre croissant, allant des pays où ces droits sont réprimés, strictement contrôlés, associés à des factions bien définies, en transition démocratique ou là où les idéologies politiques peuvent être discutées de manière compétitive. La moyenne de 3,6 signifie que la plupart des Nations ont des habitudes relativement démocratiques, et le mode de 4 (32,4%) prouve que l'idéal démocratique n'est pas atteint dans une grande majorité des cas. En effet, 71,7% des sujets ont obtenu un score de 4 ou moins.

3.1.2 L'item de la compétition du recrutement exécutif (Polity IV Project):

Mesuré sur une échelle allant de 0 à 3, cet item constate les réelles opportunités d'avancement au sein du système exécutif. En effet, une monarchie où le successeur est choisi de manière héréditaire obtiendra un score moindre qu'une démocratie libérale, où des élections déterminent le futur dirigeant et où un sous-ministre peut, éventuellement, devenir premier ministre. Seuls 55,1% des Nations ont obtenu un score parfait à cette question, ce qui explique la moyenne de 2,26 sur 3. Par ailleurs, 21,4% des pays ont reçu la note de 2 et 14,5, celle de 1.

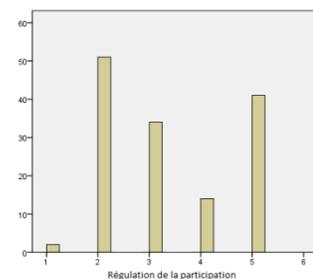
Tableau de distribution de l'item de la compétition du recrutement exécutif



3.1.3 L'item de la régulation de la participation (Polity IV Project):

L'équipe du *Polity IV Project* définit la régulation de la participation selon l'existence de règles sur le quand et comment exprimer les préférences politiques. Elle sépare le type de régulation en cinq groupes, en commençant par les États où il y a absence de régulation et où les activités politiques tendent à se former spontanément autour de leaders particuliers, selon des intérêts régionaux, religieux ou ethniques jusqu'aux pays où des groupes politiques relativement stables et bien implantés compétitionnent pour l'accès au pouvoir de manière non coercitive. D'ailleurs, 28,3% des pays étudiés se classent dans cette dernière catégorie. De plus, 24,9% des sujets de l'échantillon sont catégorisés comme ayant une régulation de type sectaire, c'est-à-dire que les demandes politiques ont des intérêts incompatibles et sont réparties parmi différents groupes identitaires, menant à des vagues de

Tableau de distribution de l'item de la régulation de la participation



factionnalisme intense et de favoritisme gouvernemental. Dans cette catégorie, on retrouve également les gouvernements fermés à certains groupes ethniques. Quoiqu'il en soit, le score attribué le plus souvent par le *Polity IV Project* est celui de 2, avec un total de 34,5% de l'ensemble, et correspond aux États où des groupes politiques qui ne sont pas nécessairement légitimes se battent pour influencer la gouvernance nationale.

Ainsi, comme on peut le voir, il semble que la majorité des pays étudiés aient un système de pluralisme politique relativement démocratique. Mis à part la variable de régulation de la participation, les deux autres items présentent une distribution asymétrique négative allant en ce sens. Quoiqu'il en soit, ce sont les analyses de corrélations qui en disent plus sur le lien qui unit ces variables au taux d'homicides dans le monde. En effet, l'analyse de corrélation simple permet d'établir s'il existe une relation entre deux variables quantitatives, comme c'est le cas ici. Il faut toutefois être prudent dans l'interprétation des résultats puisqu'elle n'indique pas nécessairement qu'il y a un lien de causalité entre les variables. De plus, tel qu'exposé plus haut, les distributions des items du pluralisme politique sont anormales et ne peuvent, en raison de leur forme en « J », être régularisées par un log. Ainsi, la corrélation grâce au Rho de Spearman a été privilégiée. Par ailleurs, les mêmes analyses ont été effectuées, mais en contrôlant statistiquement la variable de la richesse étatique. Le but était de voir s'il existe un lien indépendant entre les variables si on élimine l'effet général de cette dernière. Les résultats de ces analyses sont présentés dans le tableau suivant.

Tableau de corrélations 1 –

Le taux d'homicides et les items de la dimension du pluralisme politique

	Pluralisme politique			
	Corrélation simple		Corrélation partielle	
	Force	Signification	Force	Signification
Participation Compétitive	-0,293	0,000**	0,035	0,681
Compétition du recrutement exécutif	-0,200	0,016*	0,087	0,300
Régulation de la participation	-0,454	0,000**	-0,233	0,005**

items chacune, ont permis d'identifier trois et cinq items statistiquement reliés au taux d'homicides lors des analyses de corrélation.

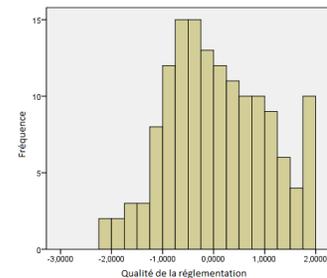
3.2.1 L'EFFICACITÉ

3.2.1.1 L'item de la qualité de la réglementation

(WGI):

Selon le *World Government Indicators Codebook*, la variable de la *qualité de la réglementation* mesure sur une échelle continue la perception des capacités gouvernementales à formuler et implanter les politiques et règles qui permettent de développer l'économie privée. La Somalie est la Nation ayant eu le score le plus bas, soit celui de -2,2238, alors que la région de Singapour sort championne avec un score de 1,9652. La moyenne de l'échelle étant de 0,07 avec un écart-type de 0,978, on en comprend que les habiletés à encadrer le développement du secteur privé ne sont pas acquises de tous.

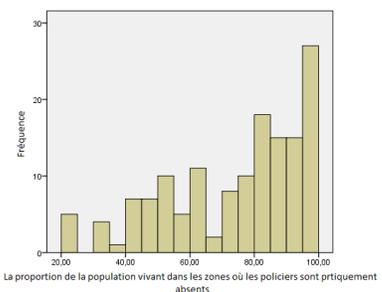
Tableau de distribution de l'item de la qualité de la réglementation



3.2.1.2 L'item de la proportion de la population vivant dans les zones où les policiers sont pratiquement absents (EMH)

L'item s'intéressant à la proportion de la population vivant dans des zones où la police est absente est issu de l'Enquête mondiale sur l'homicide. Afin de faciliter l'interprétation, la variable a été inversée pour donner la proportion de la population ayant un accès constant aux forces de l'ordre. La majorité des pays en déclare plus de 80%, avec un maximum de 99,5% de gens habitant dans un lieu avec la présence assurée de la police. Toutefois, la Somalie ainsi que la Tanzanie sont les deux pays signalant le plus petit pourcentage, soit 20%. En moyenne, les États indiquent que 73,56% de leur population vit avec une présence policière.

Tableau de distribution de l'item de La proportion de la population vivant dans les zones où les policiers sont pratiquement absents



Toutefois, lorsqu'on pondère les données en fonction de la population, on constate que c'est plutôt 75,4% de la planète qui a un accès rapide aux forces de l'ordre.

Comme on peut le voir après ces premières analyses, plusieurs pays subsahariens affichent plusieurs symptômes associés à la mauvaise gouvernance : instabilité, incapacité d'encadrer les manifestations politiques, absence de forces de l'ordre, etc. De ce fait, la deuxième série d'analyses de style bivariées indique bien la force et le

sens des liens entre chaque item et le taux d’homicides. Le tableau suivant contient d’ailleurs les résultats de ces corrélations, notamment lorsqu’elles sont menées lorsque le PIB est contrôlé.

Tableau de corrélation 2 –

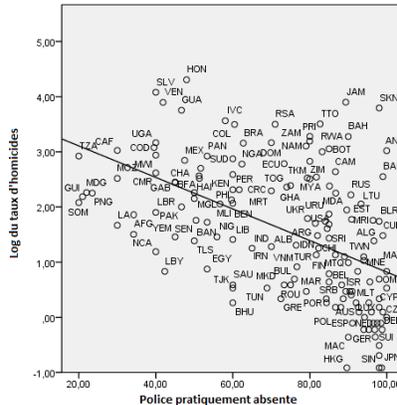
Le taux d’homicides et les items de la sous-dimension de l’efficacité de la gouvernance exécutive

	Efficacité			
	Corrélation simple		Corrélation partielle	
	Force	Signification	Force	Signification
Qualité de la réglementation	-0,523	0,000**	-0,207	0,013*
Police pratiquement absente	-0,530	0,000**	-0,226	0,006*

Comme on peut le voir, les variables de la *Qualité de la réglementation* et de la *Proportion de la population vivant dans une zone où la police est pratiquement absente* sont toutes deux modérément associées au taux d’homicides de façon négative. C’est d’ailleurs cette dernière variable qui est le plus fortement liée au nombre de meurtres commis et qui sera, par conséquent, utilisée lors des analyses multivariées. Ainsi, on peut en déduire que plus un pays aura de forces de l’ordre disponibles sur son territoire, moins le nombre de meurtres commis sera élevé. On ne peut néanmoins pas affirmer qu’il s’agisse ici d’une relation causale. Le tableau ici-bas rend compte de manière plus visuelle de la relation liant l’item de la *Proportion de la population vivant dans une zone où la police est pratiquement absente* et du taux d’homicides.

Tableau de dispersion 2 –

Le lien entre le taux d’homicides et l’item de la proportion de la population vivant dans une zone où la police est pratiquement absente

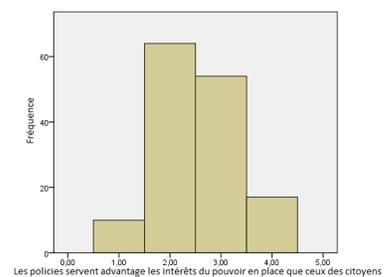


3.2.2 LA LÉGITIMITÉ

3.2.2.1 L’item des policiers qui servent davantage les intérêts du pouvoir en place que ceux des citoyens (EMH)

Tirée de l’Enquête mondiale sur l’homicide, cette variable est directement liée à l’idée de haute et de basse police, traditionnellement associée aux modèles français et anglais de *policing*. Tel qu’expliqué plus tôt, la « Police du Prince » assure le maintien de l’ordre social établi en recourant plus rapidement à la coercition. Son but est habituellement d’identifier et de supprimer toutes menaces à l’autorité. Dès lors, une telle force policière sera considérée moins légitime qu’une police communautaire par exemple. La variable est mesurée selon une échelle de Likert en 5 points, allant de « fortement en désaccord » à « fortement en accord ». Les scores ont été interchangés afin que les États les plus démocratiques aient un résultat plus élevé. Étonnamment, aucune Nation étudiée n’a obtenu de score parfait et plus de 80% des pays sont soit neutres ou d’accord avec la question. Ainsi, il semble que dans l’ensemble des pays, les forces policières ont gardé avec plus ou moins de force leur statut de « bras armé du gouvernement ».

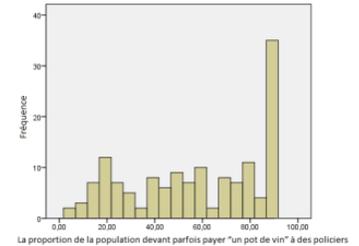
Tableau de distribution de l’item des policiers qui servent davantage les intérêts du pouvoir en place plutôt que ceux des citoyens



3.2.2.2 L’item de la proportion de la population devant parfois payer “un pot-de-vin” à des policiers (EMH)

Cette variable, aussi issue de l’Enquête mondiale sur l’homicide, mesure le pourcentage de gens devant parfois payer un « pot-de-vin » à des policiers notamment pour éviter une contravention. Selon Ouimet et Montmagny-Grenier (2014), il s’agit d’une bonne mesure pour évaluer l’ampleur de la corruption policière de bas niveau. Afin de faciliter l’interprétation, la variable a été inversée pour mesurer plutôt la proportion de gens n’ayant pas à payer de pot-de-vin. Une fois pondérée en fonction de la population, la moyenne indique que près de 35% des gens ont affaire avec des policiers corrompus. Par ailleurs, 8 des 12 États déclarant avoir moins de 25% de la population n’ayant pas à déboursier sont africains (Tanzanie, Liberia, Madagascar, Togo, Zimbabwe, Bénin, Burundi, République Démocratique du Congo), les autres, majoritairement du Moyen-Orient et d’Asie centrale (Pakistan, Turkménistan, Myanmar, Afghanistan). Au contraire, les pays les moins corrompus sont généralement occidentaux.

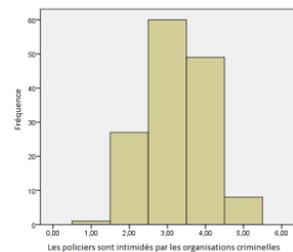
Tableau de distribution de l’item de la population devant parfois payer « un pot-de-vin » à des policiers



3.2.2.3 L’item des policiers qui sont intimidés par les organisations criminelles (EMH)

Une fois de plus issue de l’Enquête mondiale sur l’homicide, la variable *Les policiers sont intimidés par les organisations criminelles* est mesurée selon l’opinion du répondant, dépendant s’il est « fortement d’accord », « d’accord », « neutre », « en désaccord » ou « fortement en désaccord ». En regardant la forme de la distribution ainsi que la moyenne de 3,25, on réalise que quelques États sont fortement en accord avec l’énoncé, qu’un peu plus ne l’est pas, mais que la majorité est neutre.

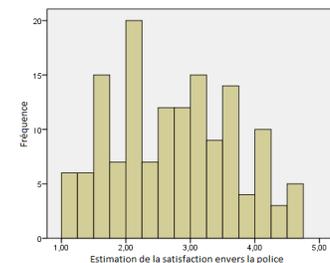
Tableau de distribution de l’item des policiers qui sont intimidés par les organisations criminelles



3.2.2.4 L’item de l’estimation de la satisfaction envers la police (EMH)

L’estimé du niveau de satisfaction envers la police est mesuré sur une échelle allant de 1 à 5, de « très insatisfaits » à « très satisfaits ». De tous les pays analysés, il semble que ce soit ceux d’Amérique latine qui soient les plus insatisfaits avec notamment

Tableau de distribution de l’item de l’estimation de la satisfaction envers la police

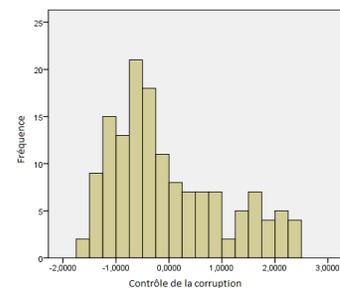


le Honduras, la Bolivie et la Guyane qui ont obtenu le score de 1. Plusieurs pays d'Afrique subsaharienne ont aussi eu des résultats très bas tels que la Somalie (1), l'Ouganda (1) et le Mozambique (1,33). Sans surprise, ce sont les pays occidentaux, particulièrement ceux scandinaves, qui se placent sur le haut de l'échelle. Toutefois, comme le mentionnent Cao & al. (2014), les démocraties tendent à créer des citoyens beaucoup plus critiques. On ne se surprend donc pas de voir qu'aucun État n'a obtenu de score parfait. En moyenne, on peut dire que la satisfaction mondiale envers les forces policières est relativement neutre ($\mu = 2,69$).

3.2.2.5 L'item du contrôle de la corruption (WGI)

Le *Contrôle de la corruption* est une variable tirée de la WGI qui mesure jusqu'à quel niveau la gouvernance est exercée en fonction des gains privés. Elle inclut autant la corruption simple que celle de grande ampleur. Construite sur une échelle continue, les États les plus corrompus obtiennent un score plus bas. Évidemment, plus un pays sera corrompu, moins il ses décisions seront considérées comme légitimes. Les résultats minimum et maximum sont de -1,5843 (Somalie) et de 2,41 (Danemark) respectivement, avec une moyenne de -0,0285. D'ailleurs, sur les quinze pays ayant obtenu les plus mauvais résultats, dix sont situés en Afrique. Avec ces données, on comprend que la corruption est un phénomène assez universel à l'envergure plus ou moins importante.

Tableau de distribution de l'item du contrôle de la corruption



La première série d'analyses bivariées a permis de déterminer qu'au moins trois variables de la sous-dimension de l'efficacité du système exécutif étaient liées au taux d'homicides. Ainsi, une seconde série d'analyses permettra de poursuivre ce processus avec, cette fois, les items associés à la légitimité exécutive.

Tableau de corrélations 3 –

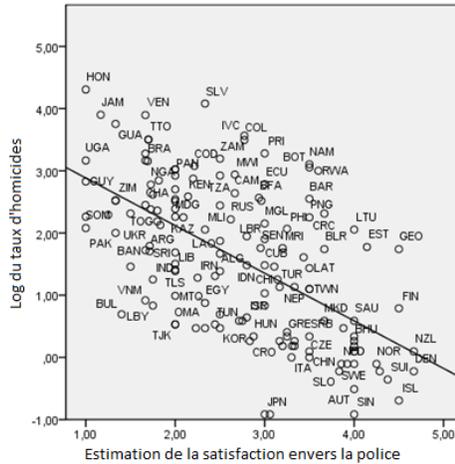
Le taux d’homicides et les items de la sous-dimension de la légitimité de la gouvernance exécutive

	Légitimité			
	Corrélation simple		Corrélation partielle	
	Force	Signification	Force	Signification
Les policiers servent davantage les intérêts du pouvoir	-0,484	0,000**	-0,263	0,001**
Population devant parfois payer « un pot-de-vin »	-0,534	0,000**	-0,253	0,002**
Les policiers sont intimidés par les organisations criminelles	-0,443	0,000*	-0,346	0,000**
Satisfaction envers la police	-0,583	0,000*	-0,416	0,000**
Contrôle de la corruption	-0,572	0,000**	-0,292	0,000**

Comme on peut le voir, l’ensemble des relations est négatif. Ceci revient donc à dire que plus un pays s’approche de la bonne gouvernance, moins il y a d’homicides. La force de ces relations passe d’ailleurs de modérée à relativement puissante. De tous les items, il semble que ce soit le niveau de satisfaction de la population envers la police qui soit le plus fortement associé au taux d’homicides. Naturellement, on ne peut parler de relation de cause à effet. Toutefois, on peut comprendre que les citoyens d’un État où se commettent beaucoup de meurtres soient beaucoup moins satisfaits du travail policier puisque ceux-ci n’arrivent pas, de toute évidence, à assumer leur rôle principal, soit celui de maintien de l’ordre. Par conséquent, la sous-dimension de la légitimité de la gouvernance exécutive sera représentée par la variable mesurant la satisfaction envers la police lors des analyses de régression linéaire multiple. Le tableau de dispersion qui suit donne un aperçu de cette relation.

Tableau de dispersion 3 –

Le lien entre le taux d’homicides et l’item de l’estimation de la satisfaction envers la police



3.3 La dimension de la gouvernance judiciaire

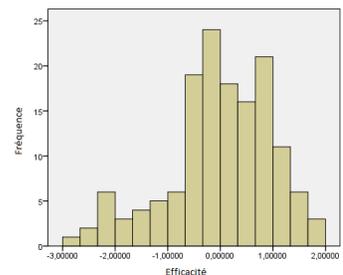
À en croire de nombreuses théories criminologiques, notamment celle de la dissuasion, le système de justice est, par son rôle de contrôle social formel, l’un des principaux facteurs pouvant influencer le niveau de crimes au sein d’une société. Ainsi, puisqu’il dépend avant tout de la volonté politique d’instaurer un système judiciaire juste et efficace, il n’est pas étonnant de retrouver la dimension de la gouvernance judiciaire dans la conceptualisation du politique. Tout comme pour la dimension de la gouvernance exécutive, deux sous-dimensions ont ici été identifiées lors des analyses factorielles, soit celles de l’efficacité et de la légitimité.

3.3.1 L’EFFICACITÉ

3.3.1.1 L’item de l’efficacité (EMH)

La variable *Efficacité* est tirée de la base de données de l’Enquête mondiale sur l’homicide et combine trois aspects, soit la probabilité que le crime soit rapporté, qu’une accusation soit déposée et que le criminel soit condamné. Alors que les deux derniers aspects portent essentiellement sur l’homicide, la première s’attarde plutôt aux voies de fait, au viol, au vol à main armée ainsi qu’au cambriolage. En

Tableau de distribution de l’item de l’efficacité



effet, puisque le fait de commettre un meurtre sur un autre être humain est un crime difficilement camouflable, ne calculer que les homicides rapportés ne serait probablement pas représentatif de la réalité. En examinant de plus près la distribution, on décèle une légère tendance vers la droite. Ainsi, bien que quelques États obtiennent de très mauvais scores, la plupart ont un système législatif beaucoup plus efficace. L'*Efficacité* est la seule variable étant statistiquement liée au taux d'homicides. D'ailleurs, les résultats des corrélations simple et partielle sont présentés dans le tableau suivant.

Tableau de corrélations 4 –

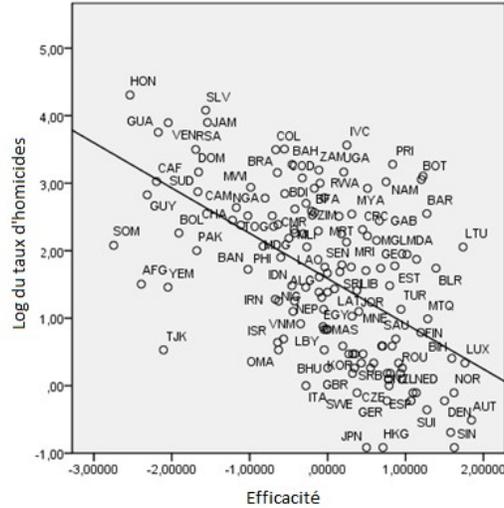
Le taux d'homicides et l'item de la sous-dimension de l'efficacité de la gouvernance judiciaire

	Efficacité			
	Corrélation simple		Corrélation partielle	
	Force	Signification	Force	Signification
Efficacité	-0,545	0,000**	-0,329	0,000**

Comme on peut le voir, la relation entre l'item de l'*Efficacité* et du taux d'homicides est de force modérée et de sens négatif, ce qui implique que plus les délits ont de probabilité d'être rapportés, les suspects accusés et les responsables condamnés, plus le nombre total d'homicides sera petit. Ceci va dans le sens de la théorie de la dissuasion qui stipule que si un criminel sait qu'il a de fortes chances d'être appréhendé, il sera beaucoup moins enclin à commettre un crime. Comme il s'agit de la seule variable statistiquement liée au taux d'homicides, elle sera automatiquement incluse dans le modèle d'analyses multivariées final.

Tableau de dispersion 4 –

Le lien entre le taux d’homicides et l’item de l’efficacité

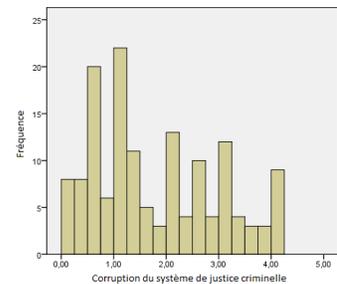


3.2.2 LA LÉGITIMITÉ

3.2.2.1 L’item de la corruption du système de justice criminelle (EMH)

L’ensemble des variables mesurant la légitimité du système judiciaire est tiré de l’Enquête mondiale sur l’homicide. Les individus questionnés devaient évaluer jusqu’à quel point la corruption du système de justice nuit à la qualité de vie d’une partie de la population de leur pays d’expertise. L’échelle allait de « pas du tout », « un peu », « modérément », « beaucoup » à « fortement ». Afin de faciliter l’interprétation des résultats, cette échelle a été inversée. La grande majorité des pays ayant un système judiciaire fortement corrompu se situent en Afrique, bien qu’on y trouve également des pays d’Amérique latine tel que le Honduras, la Bolivie ou la Colombie. À l’opposé, les pays d’Europe de l’Ouest sont ceux ayant obtenu les résultats les plus souhaitables. La moyenne des scores mondiaux étant de 2,6483, on comprend que cette forme de corruption est une problématique assez répandue sur la planète.

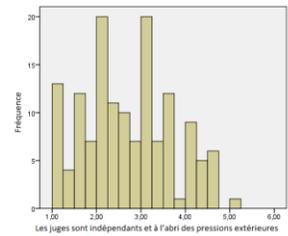
Tableau de distribution de l’item de la corruption du système de justice



3.2.2.2 L'item des juges qui sont indépendants et à l'abri des pressions extérieures (EMH)

Cet item, s'intéressant à l'avis des experts questionnés, est mesuré sur une échelle de Likert divisée en cinq catégories. La moyenne des scores octroyés par les répondants a été faite afin que chaque pays ait un résultat représentatif de sa situation. L'échelle va dans un sens croissant des pratiques démocratiques. La distribution des données montre une légère tendance vers la gauche, ce qui veut dire qu'une plus grande partie des États étudiés considère que leurs juges ne sont pas complètement indépendants.

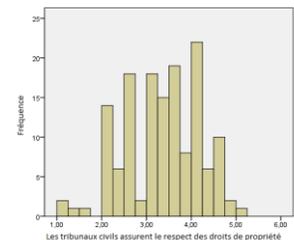
Tableau de distribution de l'item des juges qui sont indépendants et à l'abri des pressions extérieures



3.2.2.3 L'item des tribunaux civils assurant le respect des droits de propriété (EMH)

La variable *Les tribunaux assurent le respect des droits de propriété* est mesurée selon la même échelle que l'item précédent. Alors que les répondants de l'Enquête ont émis des scores allant de 1 à 5, la moyenne de 3,31 montre bien que les droits de propriété sont relativement bien protégés par les tribunaux du monde.

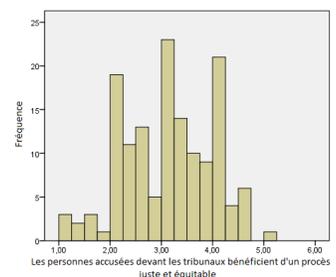
Tableau de distribution de l'item des tribunaux civils assurant le respect des droits de propriété



3.2.2.4 L'item des personnes accusées devant les tribunaux bénéficiant d'un procès juste et équitable (EMH)

Cette variable fait également partie de la même section du questionnaire de l'Enquête mondiale sur l'homicide. Ainsi, elle est mesurée sur la même échelle de Likert que les deux autres items précédents. La distribution des données telle que présentée dans le graphique ci-contre peut être considérée comme normale, c'est-à-dire que tant la moyenne (3,07) que la médiane (3) se trouvent effectivement au centre, avec les scores situés aux extrémités plus rares que ceux du milieu. On peut donc en déduire que rares sont les tribunaux hautement injustes de même que ceux aux pratiques irréprochables.

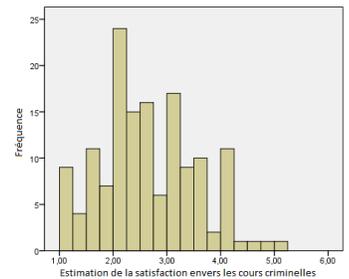
Tableau de distribution de l'item des personnes accusées devant les tribunaux bénéficiant d'un procès juste et équitable



3.2.2.5 L'item de l'estimation de la satisfaction envers les cours criminelles (EMH)

Les experts questionnés dans le cadre de l'Enquête devaient évaluer le niveau de satisfaction de la population pour certaines agences, notamment les tribunaux criminels. Ils devaient déterminer si l'opinion publique était plutôt très insatisfaite, insatisfaite, moyennement satisfaite, satisfaite ou très satisfaite. En moyenne (2,6), les gens ont tendance à être légèrement plus insatisfaits des services reçus et rares sont ceux qui sont comblés par le travail des cours criminelles.

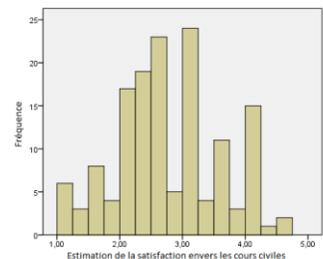
Tableau de distribution de l'item de l'estimation de la satisfaction envers les cours criminelles



3.2.2.6 L'item de l'estimation de la satisfaction envers les cours civiles (EMH)

Par ailleurs, la même question a été posée, mais pour l'opinion face aux tribunaux civils. Contrairement à l'item précédent, aucun État n'a obtenu de score parfait. Toutefois, la moyenne (2,71) est légèrement supérieure à celle de ce dernier, ce qui laisse entendre que bien que personne ne soit entièrement satisfait du travail des cours civiles, l'insatisfaction est également moins importante.

Tableau de distribution de l'item de l'estimation de la satisfaction envers les cours civiles



Le tableau suivant montre les résultats obtenus lors des analyses de corrélation entre les six variables décrites ci-haut et le taux d'homicides.

Tableau de corrélations 5 –

**Le taux d’homicides et les items de la sous-dimension de la légitimité de la
gouvernance judiciaire**

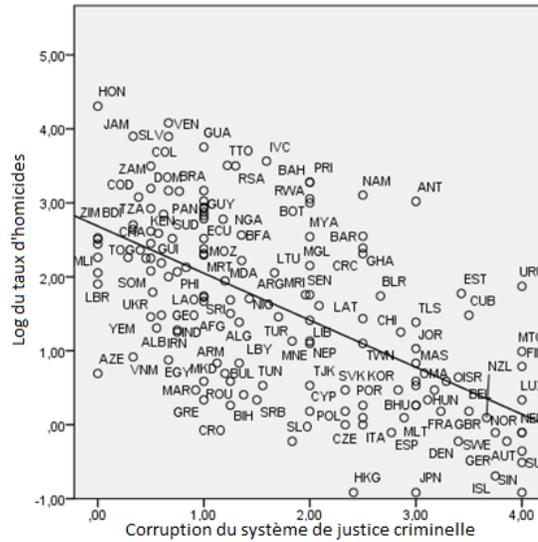
	Légitimité			
	Corrélation simple		Corrélation partielle	
	Force	Signification	Force	Signification
Corruption du système de justice criminelle	-0,612	0,000**	-0,393	0,000**
Les juges sont indépendants	-0,482	0,000**	-0,215	0,010*
Les cours civiles protègent les droits de propriété	-0,431	0,000**	-0,174	0,037*
Les personnes accusées ont accès à un procès juste	-0,502	0,000**	-0,261	0,002**
Satisfaction envers les cours criminelles	-0,539	0,000**	-0,394	0,000**
Satisfaction envers les cours civiles	-0,428	0,000**	-0,257	0,002**

Bien qu’on ne puisse garantir qu’il s’agisse d’une relation causale, l’ensemble des variables associées à la légitimité du système judiciaire est lié au taux d’homicide et toutes ces relations survivent au contrôle de la richesse de l’État. Ces résultats vont dans le même sens que ceux déjà observés, c’est-à-dire que plus un État adopte des pratiques associées à la « bonne » gouvernance, moins le taux d’homicides sera élevé. Deux variables sortent du lot en ce qui a trait à la force de leur relation avec le taux d’homicides : le niveau de corruption du système de justice criminelle ainsi que le niveau de satisfaction de la population avec les cours criminelles. Pour des raisons conceptuelles, le degré de corruption étant probablement plus représentatif de la perception de la légitimité, ainsi que son meilleur résultat lors de la corrélation

simple, c'est la première variable qui sera incluse dans le modèle final d'analyses multivariées. Le diagramme suivant illustre la relation que ces deux variables entretiennent.

Tableau de dispersion 5 –

Le lien entre le taux d'homicides et l'item de la corruption du système de justice criminelle



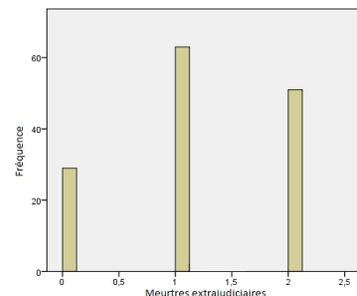
3.4 La dimension de la violence politique

Les analyses factorielles et de corrélations ont permis d'identifier deux indicateurs à la dimension de la violence politique, la variable portant sur la torture devant être rejetée puisque les données disponibles portaient sur l'ensemble des allégations, qu'elles aient été commises à l'encontre des citoyens du pays ou d'étrangers, à l'intérieur des frontières nationales ou non. Or, tel qu'expliqué plus tôt, l'effet criminogène sera fort différent selon les circonstances.

3.4.1 L'item des meurtres extrajudiciaires (CIRI)

L'item *Meurtres extrajudiciaires* a été tiré de la base de données de la *CIRI Human Rights Data Project*. Un score de 0 a été mis pour tout pays où fréquemment, des personnes sont tuées, fort probablement pour des raisons politiques. Un score de 2 signifie qu'aucun homicide n'a été rapporté alors qu'un 1 signifie que quelques individus

Tableau de distribution de l'item des meurtres extrajudiciaires



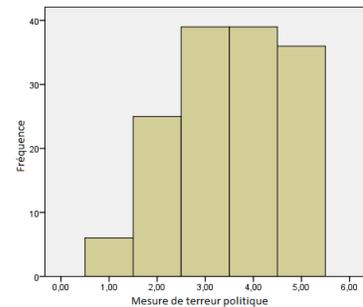
ont été victime de meurtre dans un contexte de confrontation politique. Toutefois, l'organisme ne mentionne pas à partir de quel nombre ou de quelle proportion exactement le score de 0 est octroyé. Par « *extrajudicial killing* », on entend le meurtre par un individu ou un groupe d'individus affilié au gouvernement sans que la victime ait eu droit à un procès juste et équitable. La variable inclut les décès occasionnés par un usage excessif et délibéré de la force létale par la police, les agents de sécurité privée ou d'autres fonctionnaires. Dans 44,8% des cas, ce type de meurtre a été commis occasionnellement. Toutefois, la moyenne de 1,15 indique bien qu'il y a plus de pays ne pratiquant jamais l'homicide extrajudiciaire que ceux le pratiquant fréquemment. Comme on s'y attend, ce sont principalement les pays occidentaux qui ont obtenu un score de 2.

3.4.2 L'item de mesure de terreur politique (PTS)

S'intéressant à la l'état des Droits de l'Homme dans le monde, le projet du *Political Terror Scale* (PTS) a été lancé au

début des années 1980. Les scores sont attribués sur une échelle divisée en cinq. Ainsi, le premier échelon indique que le niveau de terreur est général au sein de la population et que les dirigeants du pays appliquent l'idée que la fin justifie les moyens. Seulement 6 pays se sont classés dans cette catégorie : l'Afghanistan, la Syrie, le Pakistan, la République Démocratique du Congo, le Soudan ainsi que la République centrafricaine. Les autres échelons vont en ordre croissant de pratiques démocratiques, la dernière catégorie étant réservée aux États qui évoluent selon la règle de droit. Avec la moyenne de 3,51, on peut déduire que les pratiques démocratiques sont assez courantes dans le monde. D'ailleurs, 36 pays ont obtenu le score de 5.

Tableau de distribution de l'item de mesure de terreur politique



Tel que mentionné plus tôt, plusieurs dynamiques pourraient expliquer comment la violence politique influence le taux d'homicides. Les analyses bivariées de corrélations peuvent indiquer le type de lien qui unit ces variables. Les résultats sont présentés dans le tableau suivant :

Tableau de corrélations 6 –

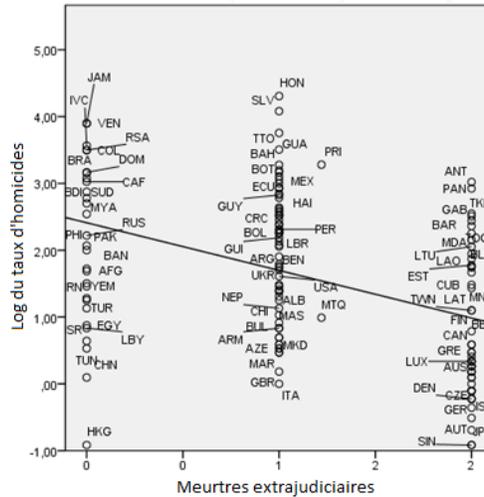
Le taux d’homicides et les items de la dimension de la violence politique

Violence politique				
	Corrélation simple		Corrélation partielle	
	Force	Signification	Force	Signification
Meurtres extrajudiciaires	-0,427	0,000**	-0,258	0,002**
Mesure de terreur politique	-0,449	0,000**	-0,237	0,004**

On remarque rapidement que les relations entre chaque item et le taux d’homicides sont de force modérée et de sens négatif, ce qui indique que moins un État utilise la violence politique, moins le taux d’homicides sera élevé. Puisque le modèle d’analyses multivariées doit comprendre un nombre restreint de variables, celle étant la plus fortement associée avec le taux d’homicide sera privilégiée. Il s’agit donc de l’item mesurant les meurtres extrajudiciaires. Le graphique qui suit donne un aperçu de cette relation. Comme on peut le voir, la Chine et la zone économique spéciale de Hong Kong ont toutes deux un nombre d’homicides beaucoup plus bas que ce à quoi on devrait s’attendre. Ceci peut peut-être s’expliquer par le fait que la Chine est un état totalitaire et possède des institutions politiques très fortes. Puisque le niveau de criminalité est bas, la société n’évolue pas dans un climat de peur. En plus, le contrôle des médias et le filtrage des discussions font en sorte que toute perturbation à l’ordre public est gardée sous silence. Ainsi, la population ignore tout faux pas des autorités de même que les quelques mobilisations politiques pouvant survenir à l’intérieur du pays. Par ailleurs, comme le mentionne Ouimet (2015), un bas niveau d’homicides peut signifier une surefficacité des instances de contrôle social et, parallèlement, une diminution des libertés individuelles, ce qui n’est pas nécessairement souhaitable.

Tableau de dispersion 6 –

Le lien entre le taux d’homicides et l’item des meurtres extrajudiciaires



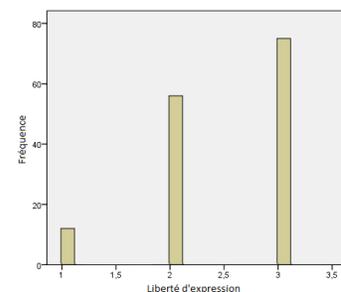
3.5 La dimension de la liberté d’expression et de presse

La liberté d’expression et de presse assure que l’ensemble des citoyens puisse exprimer leurs opinions, soit traité humainement et de manière égalitaire. Se faisant, on instaure un climat paisible propice au développement du pays. Bien que la liberté d’expression et la liberté de presse soient très similaires, elles ne sont pas identiques. Toutefois, afin d’éviter les problèmes de multicollinéarité, elles ont été traitées ensemble néanmoins. Les analyses factorielles et bivariées ont permis d’identifier deux indicateurs liés au taux d’homicides.

Liberté d’expression (PD)

La variable *Liberté d’expression* est tirée de la *Polyarchy Dataset*. Cette base de données contient les informations sur le processus de démocratisation de près de 200 pays à travers le monde et ce, depuis 1810. La liberté d’expression est ici mesurée sur une échelle divisée en trois, le score le plus haut représentant le meilleur degré de liberté. D’ailleurs, 75 des 145 pays à l’étude ont obtenu ce résultat, alors que seulement 12 ont obtenu un score de 1. Ceci explique la moyenne des données de 2,44.

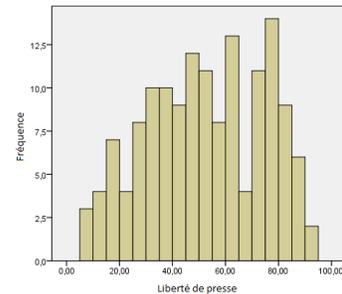
Tableau de distribution de l’item de la liberté d’expression



Liberté de presse (FH)

La variable *Liberté de presse* est mesurée par l'organisme américain *Freedom House*. À partir de vingt-trois questions, l'organisme octroie un score sur 100 à près de deux-cents pays. Le questionnaire comprend les aspects légaux, l'influence politique, l'accès aux médias, les pressions économiques ainsi que l'intimidation faite aux journalistes ou aux blogueurs. Comme on peut le voir, les États étudiés ont une légère tendance vers la liberté de presse. D'ailleurs, la moyenne de 52,02 va en ce sens. Les pays d'Asie centrale et de l'Est s'en sortent malheureusement le plus mal, notamment le Turkménistan (5), l'Iran (10), l'Azerbaïdjan (13), le Kazakhstan (15), la Chine (14), le Vietnam (14) et le Laos (16). À l'opposé, la Scandinavie obtient les meilleurs scores (89-90).

Tableau de distribution de l'item de la liberté de presse



Le tableau de corrélations suivant montre bien le type de relation qui unit chacune des variables présentées ci-haut et le taux d'homicides. Il est à noter qu'en raison de la distribution particulière de l'item *Liberté d'expression*, le Rho de Spearman a été préféré au coefficient de Pearson.

Tableau de corrélations 7 –

Le taux d'homicides et les items de la sous-dimension de la liberté d'expression et de presse

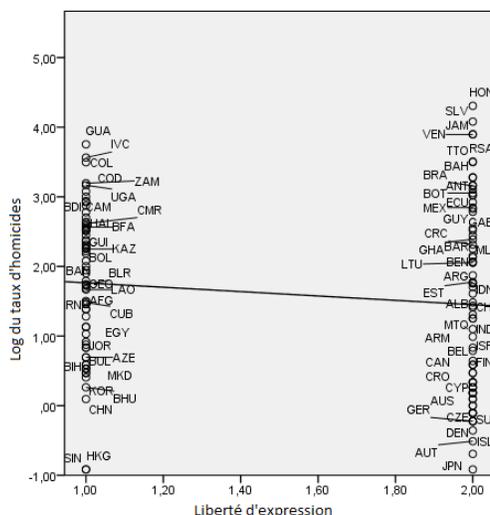
Liberté d'expression et de presse				
	Corrélation simple		Corrélation partielle	
	Force	Signification	Force	Signification
Liberté d'expression	-0,129	0,126	0,185	0,027*
Liberté de presse	-0,304	0,000**	-0,052	0,536

Comme on peut le voir, seule une relation survit au test de corrélation partielle, soit celle entre le taux d'homicides et la variable *Liberté d'expression* telle que mesurée par la *Polyarchy Dataset*. Elle sera dès lors incluse dans le modèle final d'analyses multivariées. D'ailleurs, bien que la force de la relation soit faible, il est particulièrement intéressant de voir qu'à l'inverse de toutes les analyses s'étant

avérées statistiquement significatives jusqu'à présent, cette relation est positive. Il semble donc que plus un État permet aux gens de s'exprimer librement, plus le taux d'homicides sera élevé. On peut supposer quelques explications à ce phénomène. Tout d'abord, l'histoire nous a déjà montré qu'un droit d'expression sans aucune restriction légale peut rapidement devenir une incitation à la violence à l'encontre de groupes particuliers, que ce soit des minorités ethniques ou des membres de certaines communautés marginales par exemple (Buyse, 2014). Par ailleurs, une étude menée auprès de Canadiens arrive à la conclusion que la liberté d'expression devrait s'arrêter si elle contrevient au respect de l'autre. Or, l'exemple des États-Unis montre bien que certains pays considèrent la liberté d'expression comme un droit si fondamental que nul ne peut la restreindre. Dans ce cas, la réponse adéquate à un discours haineux ou de propagande serait par un autre discours discréditant le premier. Dans un tel climat, on peut s'attendre à ce qu'un conflit éclate (Howard-Hassmann, 2000). Quoi qu'il en soit, l'analyse de corrélation ne permet pas de déterminer s'il s'agit bel et bien d'une relation causale ou non. Ainsi, les explications proposées ici ne sont, à ce stade, qu'hypothétiques. Par ailleurs, puisque la relation entre le taux d'homicides et la variable *Liberté d'expression* est curvilinéaire, cette dernière a été transformée en variable dichotomique divisant les pays avec restriction des pays complètement libre. C'est d'ailleurs ce que présente le tableau de dispersion suivant.

Tableau de dispersion 7 –

Le lien entre le taux d'homicides et l'item de la liberté d'expression



3.6 La dimension de l'écosystème

L' « ensemble de forces sociales plus ou moins diffuses dans le corps social » (Ouimet, 2015, p.3) que représente l'écosystème est certainement l'un des aspects les plus importants à inclure pour comprendre le contexte dans lequel évolue une société ainsi que le développement de ses facteurs criminogènes. L'écosystème influence directement les « activateurs » du crime ainsi que les contrôles sociaux formels (Ouimet, 2015). D'ailleurs, les analyses de corrélation présentées ci-après confirment les liens entre l'aspect économique et le taux d'homicides, bien que l'on ne puisse toujours pas parler de relation causale. Toutefois, similairement aux résultats obtenus par Ouimet (2015), aucune des variables associées aux tensions sociales ne s'est avérée statistiquement liée au taux d'homicides. Dès lors, cette sous-dimension a été rejetée du reste des analyses.

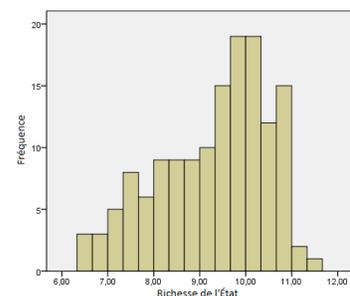
3.6.1 L'ASPECT ÉCONOMIQUE

L'aspect économique de l'écosystème est séparé en trois parties : la richesse de l'État, la pauvreté ainsi que l'inégalité, qui mesurent toutes des concepts similaires, mais différents.

3.6.1.1 L'item de la richesse de l'État (FMI)

Selon Ouimet (2011), « le PIB est un indice constitué de diverses statistiques relatives à la production de biens et de services d'un pays » (p. 9). Chaque année, le Fonds monétaire international ainsi que la Banque mondiale en produisent une estimation fiable, ce qui rend l'utilisation de cette variable très pratique. Par ailleurs, il s'agit de la variable la plus fréquemment utilisée afin d'évaluer le niveau de vie des habitants, bien que cette idée ait déjà été remise en doute (Ouimet, 2011). En effet, certains auteurs considèrent que le produit intérieur brut représente plutôt le niveau de richesse de l'État. Cette affirmation provient de l'observation de cas comme celui des États-Unis, où le PIB est extrêmement élevé, mais où une grande partie de la population vit dans la pauvreté (Ouimet, 2015). Dans le cadre de cette étude, c'est le log du PIB *per capita* qui a été utilisé, c'est-à-dire qu'il est calculé en fonction du coût de la vie dans chaque pays.

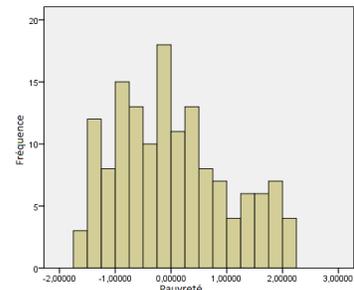
Tableau de distribution de l'item de la richesse de l'État



3.6.1.2 L'item de la pauvreté (EMH)

Puisque la présente étude considère le PIB comme une mesure de la richesse étatique plutôt que de la pauvreté, une autre variable a dû être utilisée afin de rendre compte de ce phénomène. Ainsi, la mesure de la pauvreté résulte du score factoriel de trois autres items. Premièrement, on retrouve celui de la mortalité infantile, qui constitue une conséquence de la pauvreté. Les deux variables covarient donc fortement. Les deux autres items sont issus de l'Enquête mondiale sur l'homicide. Les experts questionnés devaient évaluer la proportion de citoyens vivant dans la pauvreté extrême en plus de se prononcer sur son impact sur la qualité de vie de la population.

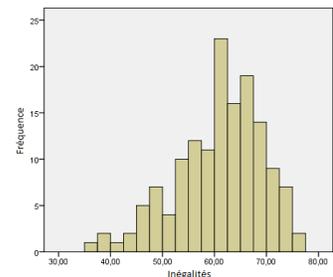
Tableau de distribution de l'item de la pauvreté



3.6.1.3 L'item de l'inégalité (BM)

L'inégalité économique a été mesurée grâce au coefficient Gini qui évalue le degré d'égalité dans la distribution des revenus au sein d'une population. Cette donnée est publiée par la Banque mondiale sur une base annuelle. Comme le montre la distribution, la plupart des pays sont relativement égalitaires. Parmi les pays les plus inégalitaires, on retrouve plusieurs États africains, l'Afrique du Sud, la Namibie, et le Botswana notamment, ainsi que d'Amérique latine tel que la Colombie, le Panama ou le Brésil. Au contraire, les États les plus égalitaires sont, sans surprise, la Scandinavie et l'Islande. Généralement, le coefficient Gini est fait pour que les pays les moins justes obtiennent un score plus élevé. Toutefois, afin de faciliter l'interprétation des résultats, ces scores ont été inversés.

Tableau de distribution de l'item de l'inégalité



Les analyses bivariées permettent d'établir s'il existe un lien ou non entre une variable et le taux d'homicides. Ici, la richesse de l'État n'a pas été analysée par une corrélation partielle puisque c'est précisément ce qu'on cherchait à contrôler.

Tableau de corrélations 10 –

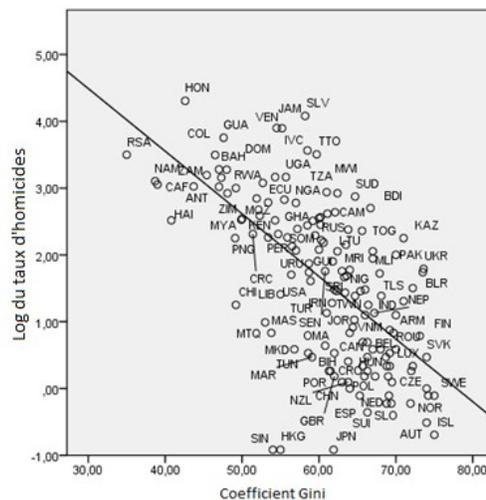
Le taux d’homicides et les items de la sous-dimension de l’écosystème économique

Écosystème économique				
	Corrélation simple		Corrélation partielle	
	Force	Signification	Force	Signification
Richesse de l’État	-0,556	0,000**	---	---
Pauvreté	-0,609	0,000**	-0,304	0,000**
Inégalité	-0,643	0,000**	-0,620	0,000**

Les résultats présentés dans le tableau ci-haut montrent que l’ensemble des variables économiques utilisées dans le modèle est très fortement associé au taux d’homicides, même lorsque le PIB est contrôlé. C’est le coefficient Gini qui affiche la relation la plus forte et qui sera, par conséquent, utilisé lors des analyses de régression linéaire multiple. D’ailleurs, le graphique ci-dessous illustre bien cette relation.

Tableau de dispersion 10 –

Le lien entre le taux d’homicides et l’item de l’inégalité



SECTION 2 – ANALYSES MULTIVARIÉES

De tous les types d'analyses multivariées, c'est celle de régression linéaire multiple qui est la plus fréquemment utilisée en sciences sociales, particulièrement en criminologie et en sociologie (Ouimet, 2009). Son objectif est de prédire l'occurrence d'une variable dépendante, ici le taux d'homicides, à l'aide de plusieurs variables indépendantes associées au politique. Par une première séquence d'analyses factorielles, le politique a été divisé en plusieurs dimensions, chacune formée à partir de différentes variables. Grâce aux analyses de corrélations simples et partielles, celles les plus fortement liées au taux d'homicides ont pu être identifiées. Conséquemment, ces dernières font partie du modèle de régression multiple. Par ailleurs, l'absence de multicolinéarité, ce phénomène qui survient lorsque deux variables sont trop fortement associées entre elles, a été vérifiée. Le diagramme suivant donne un aperçu des résultats obtenus par cette démarche.

Tableau résumé des résultats de corrélations 1 –

**Le taux d’homicides et les items de chaque dimension du politique les plus
fortement liés au taux d’homicides**

Politique					
		Corrélation simple		Corrélation partielle	
	T	Sig.	Force	Sig.	Force
Pluralisme politique					
Régulation de la participation	0,54 1	0,000**	-0,454	0,005**	-0,223
Efficacité exécutive					
Policiers pratiquement absents	0,37 5	0,000**	-0,530	0,006*	-0,226
Légitimité exécutive					
Satisfaction envers la police	0,36 7	0,000**	-0,583	0,000**	-0,416
Efficacité judiciaire					
Efficacité	0,38 9	0,000**	-0,545	0,000**	-0,329
Légitimité judiciaire					
Corruption du système de justice	0,33 9	0,000**	-0,612	0,000**	-0,393
Violence politique					
Meurtres extrajudiciaires	0,50 7	0,000**	-0,427	0,002**	-0,258
Liberté d’expression et de presse					
Liberté d’expression	0,45 8	0,201	-0,107	0,019*	0,196
Écosystème économique					
Inégalités	0,69 4	0,000**	-0,643	0,000**	-0,620

Avec l’ensemble des items finaux identifiés et les tests de multicolinéarité faits, le modèle a pu être soumis à l’analyse de régression linéaire multiple. Comme le montre le tableau suivant, il semble que ce dernier soit statistiquement significatif. Ainsi, on exclut l’hypothèse nulle voulant que le taux d’homicide ne puisse être prédit par les variables utilisées. Par ailleurs, le modèle permet de prédire 65,4% de la variance du taux d’homicide. Toutefois, seuls trois items conservent leur relation

avec la variable dépendante : la *satisfaction envers la police* ($\beta = -0,169$), la *corruption du système de justice criminelle*, avec une force plutôt moyenne ($\beta = -0,2875$) ainsi que l'*inégalité* ($\beta = -0,431$). On remarque d'ailleurs que l'*inégalité* monopolise pratiquement tout l'effet du modèle. Ces trois relations sont de sens négatif. Ainsi, un État où la police n'est pas appréciée, ayant une institution judiciaire corrompue et ne distribuant pas les ressources justement devrait enregistrer un niveau de violence supérieur à ceux agissant à l'opposé.

Tableau d'analyse de régression linéaire multiple 1 –

L'influence de l'ensemble des items les plus fortement liés au taux d'homicides sur le taux d'homicides

Analyse de régression linéaire multiple 1			
Signification du modèle : 0,000**			
R ² :0,654			
	Tolérance	Signification	Beta
Régulation de la participation	0,560	0,530	-0,043
Population vivant là où la police est absente	0,523	0,079	-0,124
Satisfaction envers la police	0,420	0,032*	-0,169
Efficacité	0,389	0,545	-0,049
Corruption du système de justice criminelle	0,415	0,000**	-0,287
Meurtres extrajudiciaires	0,540	0,884	0,010
Liberté d'expression	0,796	0,061	0,107
Inégalité	0,802	0,000**	-0,431

Conséquemment, afin d'avoir une idée plus juste de l'influence du politique sur le taux d'homicides, une seconde analyse de régression linéaire multiple a été faite, en omettant la variable associée à l'écosystème. La richesse de l'État a cependant été incluse puisqu'il s'agit d'un aspect dont la nature et les répercussions sont hautement politiques. Tout comme pour le premier modèle, celui-ci est statistiquement

significatif à 0,000**. Ainsi, nous avons moins d'une chance sur mille de faire erreur en affirmant que le politique tel que conceptualisé ici permet de prédire le taux d'homicides. Cependant, la variance expliquée est légèrement inférieure, avec un total de 52,1%. Quoi qu'il en soit, ce modèle nous permet d'identifier quatre variables politiques ayant un lien avec le taux d'homicides. Premièrement, il y a le niveau de satisfaction de la population envers la police, qui représente la dimension de la légitimité exécutive. Il s'agit toutefois d'une relation de faible force ($\beta=-0,228$) allant dans le sens négatif, c'est-à-dire que plus les citoyens sont satisfaits du travail des forces de l'ordre, moins on comptera d'homicides. La seconde variable est celle affichant le lien le plus fort avec le taux d'homicide ($\beta=-0,244$). Il s'agit de la corruption du système de justice criminelle, qui va également dans le sens négatif. Ainsi, plus la justice sera corrompue, plus le nombre de meurtres sera élevé. D'autre part, la dimension de la liberté d'expression et de presse figure dans les relations statistiquement significatives. La variable *liberté d'expression* affiche un lien faible ($\beta=0,229$) avec le taux d'homicides, mais de sens positif. Il s'agit d'ailleurs de la seule variable allant en ce sens. Ceci revient à dire que plus un pays permet à ses citoyens d'exprimer leurs opinions publiquement et ouvertement, plus il y aura de violence. Finalement et sans surprise, le niveau de richesse de l'État influence négativement le taux d'homicides ($\beta=-0,217$). Un pays riche sera donc moins violent.

Tableau d'analyse de régression linéaire multiple 2 –

L'influence de l'ensemble des items les plus fortement liés au taux d'homicides en excluant ceux de l'écosystème sur le taux d'homicides

Analyse de régression linéaire multiple 2			
Signification du modèle : 0,000**			
R ² :0,521			
	Tolérance	Signification	Beta
Régulation de la participation	0,534	0,512	-0,054
Population vivant là où la police est absente	0,417	0,327	-0,091
Satisfaction envers la police	0,423	0,014*	-0,228
Efficacité	0,385	0,908	-0,011
Corruption du système de justice criminelle	0,391	0,012*	-0,244
Meurtres extrajudiciaires	0,562	0,170	-0,109
Liberté d'expression	0,790	0,001**	0,229
Richesse de l'État	0,353	0,033*	-0,217

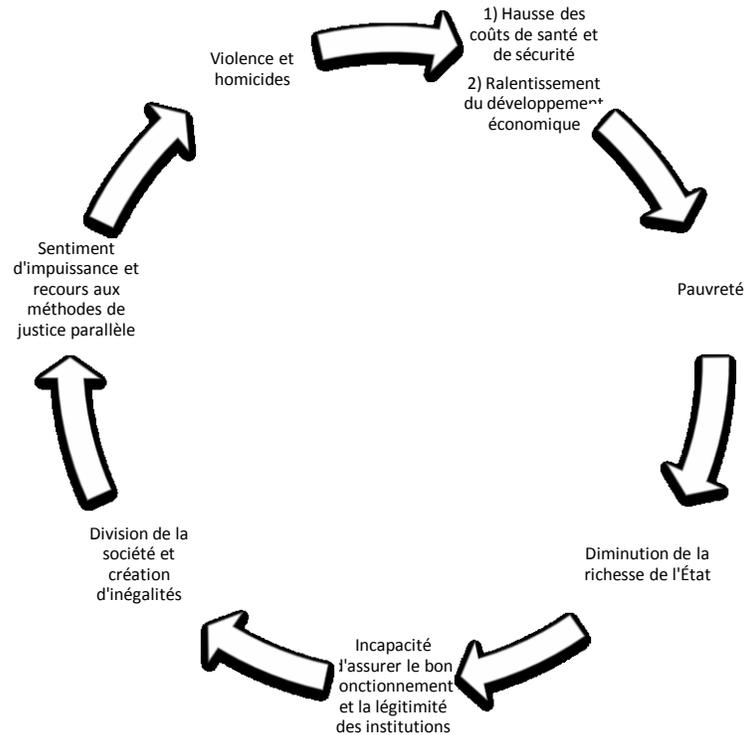
Discussion des résultats

Les résultats obtenus dans le cadre de cette étude ne font que confirmer l'importance de l'écosystème sur le niveau d'homicides d'un État, particulièrement l'aspect économique. Tel que mentionné plus tôt, la violence interpersonnelle, notamment le meurtre, ainsi que la guerre ralentissent le développement économique en augmentant le coût des services de santé et de sécurité. En effet, outre les dépenses associées aux blessures physiques, les coûts liés aux troubles psychologiques et sociaux tels que les symptômes post-traumatiques ou l'itinérance sont non-négligeables. Par ailleurs, les agences spécialisées en sécurité ne peuvent qu'augmenter leurs frais face à l'évolution de la fréquence et de la gravité des incidents violents. Une autre conséquence de la violence est la diminution du niveau de productivité des biens dans la société. Dès lors, l'instabilité créée décourage les investissements étrangers en plus d'affecter la viabilité des entreprises locales (Krug

& al., 2002). En effet, il est beaucoup moins intéressant pour une multinationale de payer des milliers de dollars pour s'installer dans un pays si elle ignore quel avenir l'attend et cette dernière ne sera pas plus intéressée de faire affaire avec une entreprise qui ne peut garantir sa capacité à toujours fournir les services demandés. Quoi qu'il en soit, une diminution des activités économiques, qu'elle soit due à la pauvreté ou à l'absence de productivité, entraîne une baisse des revenus étatiques, notamment au niveau fiscal. En effet, moins l'argent bouge, moins l'État perçoit de taxes et plus les citoyens sont démunis, moins ils ont la capacité de payer d'impôt. Malheureusement, sans prospérité, l'État ne peut garantir ni la solidité ni le bon fonctionnement de ses institutions puisqu'il ne peut effectuer de surveillance ou de contrôles sur ces dernières, ce qui permet à la corruption de s'installer. Or, comme le suggérait partiellement notre première hypothèse, le modèle indique que le manque de légitimité des organes exécutif et judiciaire entraîne une hausse des homicides.

En effet, ce résultat est particulièrement révélateur puisque les deux dimensions de l'efficacité n'ont, pour leur part, pas survécu à l'analyse de régression linéaire multiple. Comme l'expliquent Caldeira et Holston (1999), un système corrompu est généralement le théâtre d'actes discriminatoires et arbitraires à l'encontre des citoyens, à l'exception de ceux étant en mesure de payer des « pots de vin ». Toutefois, hormis les riches et les membres du crime organisé, la majorité des gens n'en ont pas la capacité. Ceci provoque une division de plus en plus marquée au sein de la société. D'un côté, on distingue les hautes classes sociales capables d'agir en toute impunité et de l'autre, les pauvres à l'encontre de qui les crimes sont souvent commis. Cette dynamique d'inégalités exponentielles fait en sorte que l'usage de la « justice parallèle » devient la meilleure option afin de dédommager une personne lésée pour une majorité de gens. Que ce soit par l'entremise de groupes criminalisés, de vigiles ou par soi-même, la violence souvent létale devient l'outil de réparation parfait. Qui plus est, l'auteur mentionne que la sanction est souvent décuplée par rapport au crime commis, si bien que les exécutions ne sont pas rares. Par conséquent, nous serions en présence d'une relation circulaire comme l'illustre le *Graphique 1*.

Graphique 1 – Relation circulaire entre la violence et la richesse étatique



Selon certaines théories telles que celle de la dissuasion, l'impartialité au niveau de la gouvernance devrait assurément mener à une baisse du crime. Toutefois, lorsque les organes gouvernementaux sont perçus comme étant corrompus, injustes, inutiles ou inaccessibles, c'est à la personne lésée ou à l'entourage de rétablir l'équilibre en usant de la force pour se faire justice elle-même. L'homicide devient dès lors un outil comme un autre afin d'assurer sa sécurité.

Dans un autre ordre d'idées, la liberté d'expression et de presse influence positivement le nombre de meurtres commis au sein de la population. Naturellement, l'évolution de la société se fait grâce à la diversité des opinions qui s'y trouve. Toutefois, s'il n'existe aucune réglementation quant à la nature des idées partagées, on permet la tenue de propos tabous, haineux ou violents, menant inévitablement à une confrontation de croyances. L'exemple du Ku Klux Klan, ce groupe suprématiste d'origine américaine, représente bien ce phénomène. Bien que les confrontations idéologiques puissent se faire paisiblement, d'autres sont si passionnelles qu'elles ne peuvent que dégénérer. Il peut s'en suivre alors un effet d'encouragement, puisque le groupe crée un sentiment d'anonymat, ces membres ne se sentant plus comme des individus à part entière, mais plutôt comme un élément indispensable composant un tout (Boyd, 2008). Ainsi, une simple idée

devient une croyance, puis une conviction. Éventuellement, des groupes aux idéologies communes se forment, que ce soit pour des motifs religieux, économiques ou environnementaux, et en viennent à se radicaliser. Se faisant, l'usage de la force peut devenir un moyen pour se faire entendre et voir.

Dès lors, un certain contrôle des médias permet au gouvernement de s'assurer que tous soient traités avec dignité et respect. L'exemple de la Chine représente un cas extrêmement plus poussé de l'encadrement des médias de masse et des réseaux sociaux, qui permet dès lors au Gouvernement d'exercer un contrôle important sur la population. En effet, en décidant quelles nouvelles doivent être partagées, les autorités s'assurent que tout élément susceptible d'entraîner une révolte reste dans le néant. On se souvient en effet du mouvement des parapluies jaunes (« Yellow Umbrella Revolution ») à Hong Kong à l'été 2014, où les citoyens protestaient notamment contre le système de suffrage universel chinois. Or, dès le début des démonstrations, les autorités auraient arrêté le fonctionnement des plateformes de réseaux sociaux dans l'ensemble du pays, limitant la révolte à la ville de Hong Kong. L'idée derrière un tel contrôle est que si les gens ne savent pas de quoi s'offusquer ou n'ont pas la capacité de s'organiser en groupe pour se révolter, on diminue drastiquement les chances qu'une confrontation survienne. Malgré tout, l'interdiction de s'exprimer, de former des associations ou encore d'avoir accès à une presse indépendante va à l'encontre des principes de démocratie défendus par la Déclaration universelle des droits de l'Homme. Ceci représente un important pas en arrière en matière de bonne gouvernance.

Conclusion

Pour conclure, la présente étude avait pour objectif de mieux circonscrire le lien pouvant exister entre le politique, compris dans son sens le plus large, et le niveau de violence mesuré par le taux d'homicides. En effet, la plupart des conceptualisations du politique se sont faites selon une approche de sciences politiques. Ainsi, le fait d'adopter une optique criminologique aura permis d'apporter un nouveau regard sur le phénomène. C'est notamment grâce aux données obtenues par l'Enquête mondiale sur l'homicide (Ouimet, 2015) que le projet a pu prendre place et que les résultats peuvent désormais être généralisés mondialement. En effet, aucune donnée macrosociologique fiable n'existait jusqu'à aujourd'hui pour plusieurs des dimensions retenues afin de conceptualiser le politique. En jumelant ces données à celles de plusieurs grands organismes internationaux tels que les Nations Unies ou la Banque Mondiale, une première base de données de plus de trois cents items a été créée, puis raffinée grâce aux analyses factorielles et de corrélations notamment.

C'est sans surprise que le modèle multivarié final a permis de mettre en lumière l'importance de la légitimité de la gouvernance exécutive et judiciaire sur le taux d'homicides d'une société. En effet, de nombreuses théories en criminologie, notamment celle de la dissuasion, identifiaient déjà les contrôles sociaux formels comme étant l'un des principaux facteurs criminogènes (Ouimet, 2009). Par ailleurs, en congruence avec les résultats obtenus par Ouimet (2015), les dimensions de l'écosystème se sont avérées être les prédicteurs les plus puissants du taux d'homicides. Ainsi, par une relation circulaire, la violence et l'homicide engendrent un ralentissement du développement économique, qui aggrave la pauvreté de la population. De ce fait, l'État retire moins de bénéfices fiscaux, ce qui l'empêche d'assurer le bon fonctionnement de ses institutions. Devant ce manque d'impartialité, la division entre les riches et les pauvres devient plus marquée, ce qui cause de la frustration au niveau des basses classes sociales. L'utilisation de méthodes de justice parallèle devient dès lors la meilleure option pour une personne lésée.

Par ailleurs, allant dans le même sens, la seconde analyse de régression linéaire multiple a mis en lumière l'effet criminogène de la liberté d'expression. Tel que discuté plus tôt, la Chine est un parfait exemple de comment la liberté d'expression et de presse peut entacher la légitimité des institutions. En effet, en filtrant méticuleusement l'ensemble des informations diffusées via les médias de masse, mais également les discussions interpersonnelles notamment sur les réseaux sociaux,

le Gouvernement chinois s'assure qu'aucune information pouvant nuire à son image ne soit sue de la population. Dès lors, on retient donc de la présente étude que, outre l'aspect économique, c'est la légitimité des institutions qui influencent le plus le niveau de violence d'une société.

Naturellement, ces résultats découlent d'une conceptualisation du politique qui, bien que basée sur la littérature scientifique, reste personnelle. Tel que mentionné plus tôt, la principale difficulté lorsque l'on aborde le politique et la gouvernance est indéniablement son manque de définition universelle (Kekic, 2007). Conséquemment, chaque organisme mesurant les dimensions du politique le fait selon sa propre définition. Dès lors, deux items qui, de prime abord, mesurent la même chose, peuvent présenter des distributions totalement différentes puisqu'ils ne conçoivent pas les choses de l'exacte même manière. Ainsi, de prochaines études pourraient s'attarder davantage à chaque dimension du politique ici identifiée, notamment celles de la gouvernance exécutive et judiciaire. En effet, sachant qu'elles influencent grandement le taux d'homicides, le fait d'encore mieux comprendre en quoi consistent ces dimensions permettrait entre autres de diminuer leur effet criminogène. Par ailleurs, grâce aux données issues de l'Enquête mondiale sur l'homicide, il serait pertinent de faire une étude comparative entre chaque grande région du monde afin de déterminer leurs spécificités. En effet, l'Afrique subsaharienne ne présente certainement pas les mêmes contraintes que l'Amérique latine ou l'Asie par exemple.

Bibliographie

- Aliaksandrau, A. (2015). "We lost journalism in Russia". *Index on censorship*. doi: 10.1177/0306422015605709
- Alvarez, M., Cheibub, J. A., Limongi, F., Przeworski, A. (1996). Classifying political regimes. *Studies in Comparative International Development*, 31 (2), 3-36
- Beck, Thorston, Clarke, Groff, Keefer, Walsh. (2001). New tools and new tests in comparative political economy: The Dataset of Political Institution. *World Bank Economic Review*, 15, 165-176
- Black, D. (1983). Crime as social control. *American Sociological Review*, 48, 34-45
- Boyd, R. (2008). The madisonian paradox of freedom of association. *Social Philosophy & Policy Foundation*. doi : 10.1017/S0265052508080254
- Bratton. (2008). Vote buying and violence in Nigerian election campaigns. *Afrobarometer working paper*, 99
- Brunetti, A., Weder, B. (2003). A free press is bad news for corruption, *Journal of Public Economics*, 87, 1801-1824.
- Burman, Öhman. (2014). Challenging gender and violence: Position and discourses in Swedish and international contexts, *Women's studies International Forum*, 46. 81-82
- Buyse, A. (2014). Words of violence: « Fear speech,» or how violent conflicts escalation relates to the freedom of expression. *Human Rights Quarterly*, 36 (4), 779-797. doi: 10.1353/hrq.2014.0064
- Caldeira, T. P. R., Holston, J. (1999). Democracy and violence in Brazil. *Society for Comparative Study of Society and History*, 691-729
- Callamard, A., (2010). Accountability, transparency, and freedom of expression in Africa. *Social Research*, 77 (4), 1211-1240
- Cao, L., Lai, Y. L., Zhao, R. (2012). Shades of blue: Confidence in the police in the world. *Journal of Criminal Justice*, 40, 40-49
- Cheibub, J. A., Gandhi, J., Vreeland, J. R. (2009). Democracy and dictatorship revisited. *Public Choice*, 143, 67-101. doi: 10.1007/s11127-009-9491-2
- Cingronelli, Richards, Clay. (2014). The CIRI Human Rights Dataset. Repéré à <https://drive.google.com/file/d/0BxDpF6GQ-6fbY25CYVRIOTJ2MHM/edit>

- Cohen, L., Felson, M. (1979). Social change and crime rate trends: A routine activity approach, *American Sociological Review*, 44, 588-608
- Cooney. (1998). The dark side of community: moralist homicide and strong social ties. *Sociological focus*, 31
- Cusson, M. (1981). *Délinquant pourquoi?*. Montréal, Québec. Hurtubise : HMH
- Dahl, R. (1970). *Polyarchy*. New Heaven: Yale University Press
- Debate (2005). *Journalism Studies*, 6 (4), 521-542. Doi: 10.1080/14616700500250420
- De Soto. (2015). Introduction. Dans *International Property Rights Index*. Institute for liberty and democracy
- Donohue, Levitt. (2001). The impact of legalized abortion on crime, *Quarterly Journal of Economics*, 116 (2), 379-420
- Dunham, J., Nelson, B., Aghekyan, E. (2015). Press freedom in 2014: Harsh laws and violence drive global decline, *Freedom of the Press 2015* : Freedom House
- Durand, C. (2003). *L'analyse factorielle et l'analyse de fidélité; Notes de cours et exemples*. Université de Montréal : Département de sociologie
- Durkheim, E. (1947). *The Division of Labor in Society*. Glencoe, IL: Free Press
- Équipe Perspective Monde. (2015). Gouvernance. Repéré à <http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMDictionnaire?iddictionnaire=1706>
- Favarin, S. (2013). Democratization processes and homicide rates in the Balkan region, Bulgaria and Romania, *European Journal on Criminal Policy and Research*, 20, 171-189. Doi: 10.1007/s10610-013-9227-1
- Flyghed, J. (2002). Normalising the exceptional: The case of political violence. *Policing and Society*, 13 (1), 23-41. doi: 10.1080/1043946022000005608
- Freedom House Organization. (2015). *Freedom in the world 2015: Methodology*. Repéré à <https://freedomhouse.org/report/freedom-world-2016/methodology>
- Guerry, A.M. (1833), *Essai sur la statistique morale de la France*, Paris, Crochard.
- Hall, S., McLean, C. (2009). A tale of two capitalism; Preliminary spatial and historical comparisons of homicide rates in Western Europe and the USA. *Theoretical Criminology*, 13 (3), 313-339.
- Hassner, R. E. (2011). Blasphemy and violence. *International Studies Quartely*, 55, 23-45
- Hobbes, T. (1657). *Leviathan*. ((1994). Edition Edwin Curley, Indianapolis: Hackett)

- Howard-Hassmann, R. E. (2000). Canadians discuss freedom of speech: Individual rights versus group protection. *International Journal on Minority and Group Rights*, 7, 109-138
- Huntington, S. (1993). *The third wave: Democratization in the late 20th century*. Norman: University of Oklahoma Press
- Karstedt, S. (2003). Legacies of a culture of inequality: The Janus faces of crime in post-communist countries. *Crime, Law & Social Change*, 40, 295-320
- Karstedt, S., Lafree, G. (2006). Democracy, crime and justice. *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 605, 6-23
- Kaufmann, Kraay. (2015). Worldwide Governance Indicators. Repéré à <http://info.worldbank.org/governance/wgi/index.aspx#doc>
- Keane, J. (2004). *Violence and democracy*. Cambridge University Press.
- Kekic. (2007). The Economist Intelligence Unit's Index of democracy. *The Economist Intelligence Unit's Index of democracy: The world in 2007*.
- Kelly, S., Earp, M., Reed, L., Shahbaz, A., Truong, M. (2015). Tightening the net: Governments expands online controls, *Freedom of the Net 2015*: Freedom House
- Keskinen, S. (2012). Limits to speech? The racialised politics of gendered violence in Denmark and Finland. *Journal of Intercultural Studies*, 33 (3), 261-274. doi: 10.1080/07256868.2012.673470
- Krug, E. G., Mercy, J. A., Dahlberg, L. L., Zwi, A. B. (2002). The world report on violence and health. *The Lancet*, 360, 1083-1088
- Lafree, G., Drass, K. A. (2002). Counting crime booms among nations: Evidence for homicide victimization rates, 1956 to 1998*. *Criminology*, 40 (4), 769-800
- Lafree, G., Tseloni, A. (2006). Democracy and crime: A multilevel analysis of homicide trends in forty-four countries, 1950-2000. *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 26-49. Doi: 10.1177/0002716206287169
- Lei, M. K., Simons, R., Simons, L., Edmond, M. B. (2014). Gender equality and violent behavior: How Neighborhood gender equality influences the gender gap in violence, *Violence and Victims*, 29 (1), 89-108
- Lichtenberg (1987). Foundation and limits of freedom of the press. *Philosophy & Public Affairs*, 16 (4), 329-355
- Lira, E. (2001). Violence, fear, and impunity: Reflections on subjective and political obstacle for peace. *Peace and conflict: Journal of peace psychology*, 7 (2), 109-118

- Margold, J. A. (1999). From “cultures of fear and terror” to the normalization of violence: An ethnographic case. *Critique of Anthropology*, 19 (1), 63-88
- Messner, S. (1989). Economic discrimination and societal homicide rates, *American Sociological Review*, 54, 597-611
- Morris, P. K., Graycar, A. (2011). Homicide through a different lens, *British Journal of Criminology*, 51, 823-838. doi: 10.1093/bjc/azr038
- Olson. (1993). Dictatorship, democracy and development, *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 87 (3)
- Ouimet, M. (2009). Bases de l'analyse statistique en criminologie. Université de Montréal : École de criminologie
- Ouimet, M. (2009). *Facteurs criminogènes et théories de la délinquance*. Québec : Les Presses de l'Université Laval
- Ouimet, M. (2011). Un monde d'homicides. *Champs pénal*, 3
- Ouimet, M. (2012). L'argent et le sang. Comment la pauvreté et les homicides expliquent les variations du taux d'incarcération dans le monde en 2010. Dans Dossier spécial Homicides. *Revue internationale de criminologie et de police technique et scientifique*, 2 (12), 239-253
- Ouimet, M. (2015). La théorie dynamique de l'homicide : Premiers résultats de l'Enquête mondiale sur l'homicide. Université de Montréal : École de criminologie
- Ouimet, M., Montmagny-Grenier, C., (2014). Homicide and violence – International and cross-national research: The construct validity of the results generated by the World Homicide Survey. *International Criminal Justice Review*, 1 (13). doi: 10.1177/1057567714548452
- Perkins, M. (2001). Violence against the press in Latin America: Protection and remedies in international law. *Journalism & Mass Communication Quarterly*, 78 (2), 275-290
- Politique. (s.d.). Dans *Dictionnaire Larousse en ligne*. Repéré à <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/politique/62189>
- Pridemore, W., Kim, S. W. (2006). Democratization and political change as threats to collective sentiments: Testing Durkheim in Russia, *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 605 (1), 82-103
- Pruitt, Kim, (2004). *Social conflict: Escalation, stalemate and settlement*. Third Edition
- Puddington. (2010). *The global state of workers' rights: Free labor in a hostile world*. Freedom House

- Reza, A., Mercy, J. A., Krug, E. (2001). Epidemiology of violent deaths in the world. *Injury prevention*, 7, 104-111. doi: 10.1136/ip.7.2.104
- Sampson, Bartush. (1998). Legal cynicism and (subcultural?) tolerance of deviance: The neighborhood context of racial differences. *Law & Society Review*, 32 (4)
- Smeulers, Grünfeld. (2011). International crimes and other gross human rights violation: A multi- and interdisciplinary textbook. Martinus Nijhoff Publisher
- Tebble, A. J. (2006). Exclusion for democracy. *Political Theory*, 34 (4), 463-487
- Voorhoof, D., Cannie, H. (2010). Freedom of expression and information in a democratic society: The added but fragile value of European Convention on Human Rights. *The International Communication Gazette*, 72 (4-5), 407-423. doi: 10.1177/1748048510362711
- Waisbord, S. (2007). Democratic journalism and "statelessness". *Political Communication*, 24 (2), 115-129
- Whaley, R. B., Messner, S. F., Veysey, B. (2013). The relationship between gender equality and rates of inter- and intra-sexual lethal violence: An exploration of functional form. *Justice Quarterly*, 30 (4), 732-754
- Whittington, K. E. (2008). Industrial saboteurs, reputed thieves, communists and the freedom of association. *Social Philosophy & Policy Foundation*. doi: 10.1017/S0265052508080199

Annexe

Liste complète des pays à l'étude

Afghanistan	Croatie	Liberia
Afrique du Sud	Cuba	Libye
Albanie	Danemark	Lituanie
Algérie	Égypte	Luxembourg
Allemagne	Équateur	Macédoine
Antigua	Espagne	Madagascar
Arabie Saoudite	Estonie	Malaisie
Argentine	États-Unis	Malawi
Arménie	Finlande	Mali
Australie	France	Malte
Autriche	Gabon	Maroc
Azerbaïdjan	Géorgie	Martinique
Bahamas	Ghana	Maurice
Bangladesh	Grèce	Mauritanie
Barbade	Guatemala	Mexique
Belgique	Guinée-Conakry	Moldavie
Bénin	Guyana	Mongolie
Bhoutan	Haïti	Monténégro
Biélorussie	Honduras	Mozambique
Bolivie	Hong Kong	Myanmar
Bosnie-Herzégovine	Hongrie	Namibie
Botswana	Inde	Népal
Brésil	Indonésie	Niger
Bulgarie	Iran	Nigeria
Burkina Faso	Islande	Norvège
Burundi	Israël	Nouvelle-Zélande
Cambodge	Italie	Oman
Cameroun	Jamaïque	Ouganda
Canada	Japon	Pakistan
Chili	Jordanie	Panama
Chine	Kazakhstan	Papouasie-Nouvelle-Guinée
Chypre	Kenya	Pays-Bas
Colombie	Kirghizistan	Pérou
Corée du Sud	Laos	Philippines
Costa Rica	Lettonie	Pologne
Côte d'Ivoire	Liban	Porto Rico

Portugal
République Centrafricaine
Rép. démocratique du Congo
République Dominicaine
République Tchèque
Roumanie
Royaume-Unis
Russie
Rwanda
Salvador
Sénégal
Serbie
Singapour
Slovaquie
Slovénie
Somalie
Soudan
Sri Lanka
Suède
Suisse
Tadjikistan
Taïwan
Tanzanie
Tchad
Timor-Oriental
Togo
Trinité-et-Tobago
Tunisie
Turkménistan
Turquie
Ukraine
Uruguay
Venezuela
Vietnam
Yémen
Zambie
Zimbabwe